HAL
open science

La place de l'éducation physique et sportive dans les classes vertes à la neige ou à la mer

Anouck Jacques

To cite this version:

Anouck Jacques. La place de l'éducation physique et sportive dans les classes vertes à la neige ou à la mer. Education. 2021. hal-03407225

HAL Id: hal-03407225

https://univ-fcomte.hal.science/hal-03407225

Submitted on 28 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire
Présenté pour l'obtention du Grade de
MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »
Mention 1er degré, Professeur des Écoles

LA PLACE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS LES CLASSES VERTES À LA NEIGE OU À LA MER

Présenté par
Anouck JACQUES

Sous la direction de :
M. Éric MONNIN

Grade : MASTER

Année universitaire 2020-2021

DÉCLARATION DE NON-PLAGIAT

Je soussignée JACQUES Anouck déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail de recherche personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai conscience que les propos empruntés à d'autres auteurs ou autrices doivent être obligatoirement cités, figurer entre guillemets, et être référencés dans une note de bas de page.

J'étaye mon travail de recherche par des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise, présente dans ce mémoire.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur - l'autrice de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

À Pontarlier, le 5/04/2021

JACQUES Anouck

Remerciements

Je tiens avant tout à exprimer ma reconnaissance à Éric Monnin pour avoir accepté de m'encadrer dans le cadre de ce mémoire. Je le remercie de m'avoir soutenue, encouragée et de s'être impliqué durant ces deux années de rédaction.

Sommaire

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de non-plagiat…….p.2

Remerciements……....p.3

Sommaire……..……..p.4

Introduction……p.6

I_ Approches théoriques : Pourquoi organiser des classes vertes ? Pourquoi faire de l'éducation physique et sportive dans le cadre de l'école ?.....p.7
1.1- Les objectifs généraux……p.7
1.1.1_De la classe verte……...p.7
1.1.2_ De l'éducation physique et sportive…….....p.10
1.1.3_ L'alliance de l'éducation physique et sportive et de la classe verte……..….p.11

1.2- Définition de la classe verte……...p.12
1.2.1_ À la neige……...p.12
1.2.2_ À la mer.……..…...p.13
1.2.3_ Historique.……...……...p.13

1.3- L'organisation d'une classe verte……...……p.14
1.3.1_ Qui part ? Quand partir ? Où ?……...p.13
1.3.2_ La gestion administrative et les parents……..……...p.17
1.3.3_ L'encadrement…….…...p.19

II_ La place de l'éducation physique et sportive dans les classes vertes…….……p.20
2.1- Définition des activités physiques sportives et artistiques?.....p.20
2.1.1_À la neige……...….p.21
2.1.2_ À la mer……..p.22
2.1.3_ Les activités à risque……...……...p.22

2.2- L'apport des activités physiques, sportives et artistiques en classe verte……..p.23
2.2.1_ Du point de vue des apprentissages et du socle commun……..…p.23
2.2.2_ Le développement de l'enfant……....p.25
2.2.3_ Avant, pendant et après la classe verte……...p.25

2.3- La découverte de l'environnement grâce aux classes vertes…….p.28
2.3.1_ Le développement durable…….p.28
2.3.2_ Décrypter et comprendre l'environnement……p.29

III_ Approche pratique : exemple d'une classe verte……....p.29
3.1- Cheminement de la création d'un projet de classe verte……p.29
3.1.1_La recherche des idées et leur évocation ……..……..p.29
3.1.2_ La concrétisation des idées…….p.30

3.2- Questionnaire…….p.31
3.2.1_ La construction du questionnaire……...p.31
3.2.2_ Les réponses au questionnaire……....p.33

3.3- Une classe verte à la Batailleuse……....p.40
3.3.1_ Présentation de la Batailleuse……..……...p.40
3.3.2_ Leur pédagogie à travers leurs activités…….……p.41

Conclusion…….p.46

Annexes…….....p.48

Bibliographie…….p.53

Descriptif du mémoire…….....p.56

Introduction :

“Parce qu'elle se déroule sur une durée plus longue, la classe de découvertes constitue une rupture plus marquée dans la scolarité de l'élève. La durée permet l'adaptation à un nouveau cadre de vie et d'enseignement. La classe de découvertes est aussi un espace de temps opportun pour aborder, dans des situations inhabituelles et particulièrement favorables, le domaine du "vivre ensemble". Le domaine de la maîtrise de la langue prend tout son sens dans le contexte particulier de la classe de découverte. Au-delà des activités scolaires définies dans les programmes, l'éloignement du lieu de vie habituel multiplie les occasions d'échanges et de pratiques de la langue qui peuvent très utilement mobiliser diverses modalités (l'oral par téléphone mais aussi l'écrit avec le courrier traditionnel et le courrier électronique). Par ailleurs, les rencontres et les visites effectuées sur place favorisent la communication orale avec des interlocuteurs variés et la prise de notes ; on s'attachera à la préparation de ces moments (élaboration de questionnaires, travail sur des lexiques spécifiques, exploitation des notes relevées...). Au-delà des objectifs généraux, pour tirer un bénéfice maximum de la classe de découvertes, il convient de ne pas se disperser dans une trop grande diversité d'activités, qui ne seraient que juxtaposées, mais de structurer celles-ci autour d'une dominante. En référence aux programmes de l'école primaire, les classes de découvertes peuvent s'organiser autour de six dominantes principales : - éducation physique et sportive ; - éducation artistique et action culturelle ; - patrimoine et histoire-géographie ; - découverte du monde/sciences expérimentales et technologie : nature, environnement, TIC ; - lecture, écriture, littérature ; - langues étrangères ou régionales.”[1]

L’école s’articule autour de relations sociales qui s’organisent grâce à des savoirs spécifiques qui sont les savoirs scolaires. C’est un espace à l'abri du monde dans lequel s’inscrit un cadre temporel permettant l’apprentissage, elle crée une séparation entre le lieu et le temps d’apprentissage du temps de toutes les autres activités. “Apprendre et travailler à l’école suppose d’isoler le temps scolaire des autres temps, de se tenir à sa tâche de manière durable, d’organiser son travail en séquences successives et ordonnées, d’effectuer les tâches dans l’ordre et de respecter les étapes scolairement définies pour atteindre un objectif, de faire une chose à la fois et une chose après l’autre”.[2] (Mathias Millet et Daniel Tain, 2005).

Une relation pédagogique se crée entre l’enseignant et l’élève, le professeur transmet des savoirs avec une pédagogie particulière qui permet l’apprentissage des élèves. Les élèves et l’enseignant connaissent la raison pour laquelle ils se retrouvent ensemble dans ce lieu qu’est l’école, c'est-à-dire pour l’apprentissage de savoirs. L’activité de l’élève est très recherchée à travers son éveil, on veut rendre actif l’élève. L’école attend de l’élève qu’il intègre le sens de ce qu’il apprend, qui est permis grâce à une pédagogie de la raison et de l’autonomie. “La part du maître est faite d’écoute, de permissivité, d’exigence, d’apports personnels. Il faut savoir accueillir, refuser avec quel doigté ! Et le doigté suppose la culture”. (Elise Freinet)[3]

L’enseignant doit articuler trois logiques d’action, la première est l’apprentissage, il faut instruire les jeunes mais aussi les mettre au travail, les enseignants doivent être pragmatiques et mélanger les méthodes de travail ; la deuxième logique d’action est la socialisation, c’est à

[1] B.O. n°2 du 13 janvier 2005, circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005
[2] “*Ruptures scolaires”* Mathias Millet, Daniel Thin, Presses Universitaires de France, 2012
[3] Expression de la pédagogue française Élise Freinet (1898-1983)

dire que l'enseignant doit savoir discipliner sa classe ; puis la troisième est la subjectivation, il faut transmettre le goût du savoir et arriver à faire développer un esprit critique.
L'école est la deuxième instance de l'éducation des enfants après la première instance qui est la famille et elle a pour enjeu majeur de former des bons citoyens et donc d'apprendre aux enfants à vivre ensemble. C'est le premier lieu où les enfants sont entourés de leurs pairs, où ils apprennent à se découvrir et à vivre ensemble. C'est ainsi qu'ils découvrent la différence d'autrui, que ce soit physique, linguistique ou culturel. Ils doivent donc de ce fait, apprendre à respecter ces différences. Et c'est par la découverte, la compréhension et la tolérance de ces différences que les élèves vont faire évoluer leur connaissance du monde. Cependant les apprentissages scolaires peuvent aussi se mener en dehors des murs de l'école, comme lors des sorties scolaires, des classes de découvertes, des classes vertes.
En effet, les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en les confrontant à la réalité. La responsabilité des jeunes est l'enjeu essentiel, afin qu'ils prennent conscience de leur appartenance à un groupe social, ces sorties scolaires permettent d'acquérir « une citoyenneté culturelle ». Et les élèves comprennent alors qu'ils ont des droits et des devoirs. Mais on s'intéressera ici plus spécifiquement aux classes de découvertes.
En référence aux programmes scolaires, les classes vertes peuvent s'organiser autour de 6 dominantes, l'éducation physique et sportive; l'éducation artistique et culturelle; le patrimoine et l'histoire-géographie; la découverte du monde/sciences expérimentales et technologie; la lecture, l'écriture et la littérature; les langues étrangères ou régionales.

La problématique serait alors de se demander quels sont les types d'enjeux liés à l'éducation physique et sportive dans les classes vertes.

I_ Approches théoriques : Pourquoi organiser des classes vertes ? Pourquoi faire de l'éducation physique et sportive dans le cadre de l'école ?

1.1- Les objectifs généraux

1.1.1_De la classe verte

Une classe verte fait partie du cadre réglementaire des sorties scolaires comprenant des nuitées. D'après le bulletin officiel de l'Éducation nationale de 1999 sur les sorties scolaires et plus précisément l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les classes vertes appartiennent à la 3ème catégorie, puisqu'une classe de découverte se fait avec au minimum une nuitée, où les enseignements peuvent être dispensés afin de mettre en place des activités dans un environnement différent ainsi qu'une conjoncture de vie divergente. Une classe verte repose obligatoirement sur un projet pédagogique. Il faut alors poser les apprentissages visés qui seront menés durant le séjour, ainsi que les objectifs du programme scolaire en y développant les compétences transversales visées telles que la maîtrise du langage et l'éducation civique mais aussi les compétences disciplinaires comme l'éducation scientifique, l'éducation artistique et l'éducation physique

et sportive. L'objectif de la classe verte est d'aborder la connaissance de l'environnement. "Les séjours scolaires courts et les classes de découvertes constituent un cadre structuré et structurant pour mieux aborder la connaissance de l'environnement. En effet, l'approche sensorielle d'un milieu naturel, humain et culturel nouveau, l'étonnement et le dépaysement qu'il provoque, sont autant d'occasions de comprendre et de communiquer."[4] Et c'est par une approche sensorielle d'un milieu naturel nouveau et humain, le dépaysement, la découverte que les élèves et les enseignants créent des occasions d'échanger, de communiquer sur l'environnement qui les entoure mais aussi de le comprendre ensemble. "Les sorties scolaires favorisent le décloisonnement des enseignements, non seulement en créant une unité de temps mais aussi en mobilisant des savoirs et des savoirs-faire constitutifs de disciplines différentes pour comprendre une situation complexe ou agir de manière appropriée dans un contexte inconnu."[5]

Les objectifs sont donc d'acquérir des apprentissages comme le développement de l'autonomie, de la responsabilité, de la socialisation mais aussi de l'initiative ; de respecter ses pairs, les règles collectives, respecter l'environnement et le patrimoine qui les entourent; mais aussi des apprentissages de nouvelles méthodes de travail comme prendre des notes, observer, décrire, analyser, schématiser, et maîtriser un langage spécifique à l'environnement, donc avoir une maîtrise de la langue. La maîtrise de la langue est un des domaines les plus utilisés durant une classe verte, grâce au partage, à l'échange et à la communication que ce soit entre les élèves et l'enseignant, ou les élèves entre eux, ou encore avec les intervenants; mais c'est sans oublier les échanges qui se font avec la famille à travers des appels téléphoniques ou bien encore par écrit à travers des lettres; l'écrit est aussi travaillé grâce à la prise de notes.

Le principal projet de la classe verte s'ouvre à différents domaines pour l'apprentissage des élèves, comme le français par l'écriture de courriers pouvant s'adresser à une école vivant sur les lieux du séjour ou au centre d'accueil, les mathématiques avec le calcul d'un budget, étudier la géographie par l'itinéraire ou bien par les reliefs divergents, la science avec le climat et l'adaptation des habitants, l'éducation morale et civique par l'apprentissage des règles de vie en communauté, et évidemment l'éducation physique et sportive où les enfants vont pouvoir découvrir les sports qu'ils pratiqueront et s'y exercer si possible. L'investissement des élèves sera aussi fort que ce soit avant le séjour par la préparation, pendant avec la mise en pratique réelle et après grâce au bilan, comptes rendus, expositions… Les programmes scolaires ne sont donc pas oubliés, bien au contraire, les activités pratiquées durant le séjour y contribuent largement. Les classes vertes sont un réel temps permettant de mobiliser des savoirs et des savoirs-faire dans des disciplines différentes afin de réfléchir ou d'agir de manière appropriée au contexte. Ces apprentissages marqueront les enfants, qui les feront grandir et prendre en maturité afin de pouvoir réutiliser ce qu'ils ont appris.

Les classes vertes sont des sorties de plusieurs jours en dehors du cadre scolaire donc un lieu extérieur à l'école afin d'explorer des ressources. Un autre rythme de vie y est alors mené

[4] BO hors série n°7 du 23 septembre 1999, "*Sorties scolaires avec nuitées*", Ministère de l'Éducation Nationale

[5] BO hors série n°7 du 23 septembre 1999, "*Sorties scolaires avec nuitées*", Ministère de l'Éducation Nationale

avec différents temps, comme les moments d'activités scolaires, les moments d'activités libres, les moments de jeux, ce sont des temps rythmés par la météo.
Les classes vertes favorisent le développement des activités d'enseignement par une pédagogie active sur le terrain. Elles permettent aux enfants de découvrir un environnement qui peut leur être inconnu, où ils peuvent y observer des animaux, la nature, les habitants, tout en les amenant à avoir plus d'autonomie. C'est une expérience qui culturellement est très enrichissante. Certes « il n'y a pas classe » mais chaque activité a un intérêt pédagogique.
Les classes vertes permettent un enrichissement personnel des enfants, ils vont vivre sans leurs parents, dans la nature, loin de leurs repères. Cela leur demande donc une capacité d'adaptation, une autonomie et une certaine confiance en eux.
La classe verte est un projet éducatif et pédagogique qui favorise l'intégration des enfants en leur donnant des moyens d'apprendre, d'agir et de vivre le séjour. Ce séjour est très souvent un bon souvenir, pour tous les enfants qui ont pu en faire l'expérience. C'est un moment de partage, de découverte, que ce soit du milieu dans lequel se déroule la classe verte ou de soi-même mais aussi des autres, de compréhension. C'est un échange culturel et un échange humain. Et étant donné que l'école prône la formation des élèves en bon citoyen, la classe verte y participe amplement. La vie collective est le cœur du projet, les élèves partagent leur chambre ainsi que leur repas, ils acquièrent de nouveaux repères spatiaux, gèrent leurs vêtements et leurs matériels. Elle met en avant la formation du citoyen grâce au vivre ensemble, au respect de l'autre et à la connaissance durant le séjour. Et c'est à travers une pédagogie active que les élèves inculquent le mieux ces valeurs, ils sont acteurs de leur apprentissage lors de ces moments privilégiés en classe verte. En effet, les classes vertes mettent en avant l'éducation à la liberté. C'est une réelle démarche d'une politique éducative permettant la découverte de tous les enfants d'autres modes de vie, de cultures différentes en contribuant ainsi à la citoyenneté.
Les sorties scolaires permettent aux élèves de découvrir un environnement qui leur est inconnu en créant un contact direct avec celui-ci qui change radicalement des supports manuels ou numériques que les enseignants peuvent leur montrer en classe. Cela attise alors d'autant plus leur curiosité, leur questionnement ce qui va les inciter à comprendre l'environnement afin de trouver des réponses à leur interpellations. Ces sorties scolaires leur permettent de vivre les émotions et de mieux ressentir les choses en temps réel sur le terrain. Les manières d'apprendre sont alors multiformes
Ces séjours scolaires favorisent l'interdisciplinarité, tous les enseignements peuvent être prodigués de façon plus ludique. Et un enseignement est particulièrement mis à l'honneur lors des classes vertes, c'est l'éducation physique et sportive (EPS) grâce aux activités physiques, sportives et artistiques (APSA). "La pratique d'activités physiques et sportives variées permet d'éprouver ses capacités et de conquérir une plus grande aisance corporelle et une plus grande confiance en soi."[6]

Chaque séjour scolaire est lié à un projet d'école ou à un projet pédagogique de classe, peu importe sa durée et qui lie toutes les disciplines

[6] Circulaire du 5 janvier 2005

Peu importe les activités pratiquées, elles s'appuient forcément sur les programmes scolaires.
"Dans un projet d'apprentissages, au niveau scolaire considéré, la sortie scolaire peut constituer :
-une étape initiale, fondatrice, qui représente un tremplin pour des acquisitions ;
-un temps fort dans un domaine d'activités ;
-l'aboutissement d'une série d'activités et d'apprentissages permettant de réemployer, de valider et de mettre en situation des acquisitions dans un milieu où elles sont pleinement pertinentes et significatives.
Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les aspects transversaux des apprentissages :
-développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, du respect de l'autre, de son travail, de l'environnement et du patrimoine ;
-acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentation graphique….) ;
-recours fréquent à la communication orale : le questionnement, l'expression et l'écoute seront particulièrement sollicités chez les enfants par les nombreuses situations d'échange mises en place dans les activités quotidiennes."[7]

1.1.2_ De l'éducation physique et sportive

À l'école, l'éducation physique et sportive doit permettre à tous les élèves quelles que soient leur différence, de développer des compétences motrices, méthodologiques et sociales, jusqu'aux limites de chacun. Cette éducation physique et sportive prend appui sur les APSA, les activités physiques, sportives et artistiques, qui ont pour but de favoriser la motricité, le développement physique, d'apprendre à gérer ses émotions et d'accéder à un patrimoine culturel. L'éducation physique et sportive est donc un moyen pour développer une éducation au corps.
Les programmes en éducation physique et sportive retiennent quatre domaines de compétences pour les élèves qui sont de produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée (courir vite, nager longtemps, sauter loin…), de conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuelle (sport collectif, combat…), d'adapter ses déplacements à des environnements variés (ski, vélo…) et de s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique (danse, cirque…).
Et ces activités physiques et sportives contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. En effet le socle commun établit la possibilité d'échanger, d'agir et de faire des choix par la pensée critique. L'autonomie étant un des objectifs qui marquera la réussite scolaire d'un enfant, elle marquera le fait qu'il sache s'adapter aux différents contextes et environnements, ainsi il évoluera favorablement. L'élève doit alors montrer qu'il est capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques, donc sur l'ensemble des domaines disciplinaires.

[7] CIRCULAIRE N°2005-001 du 5 janvier 2005, "Sorties scolaires", "Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré"

Cette discipline contribue alors à l'éducation à la santé grâce à la compréhension des élèves du fonctionnement de leur corps, ils apprennent à mieux le connaître, et développent aussi la notion de sécurité grâce aux valeurs morales et sociales qu'ils acquièrent en pratiquant, tel que le respect des règles, de soi-même et d'autrui. L'éducation physique et sportive contribue au développement du sens de l'effort et de la persévérance. Elle permet aux élèves de mieux se connaître mais aussi de mieux connaître les autres, et favorise la responsabilité et l'autonomie grâce au respect des règles. L'élève apprend à gérer ses choix qui sont les facteurs de certains risques dans des environnements spécifiques.
Il faut savoir que l'éducation physique et sportive représente un total de 106 h de cours dans l'année, ce qui place cette discipline en tant que troisième matière la plus importante en termes d'heures à l'école.

1.1.3_ L'alliance de l'éducation physique et sportive et de la classe verte

Les classes vertes à la neige et à la mer sont pour la plupart composées d'éducation physique et sportive qui favorise la découverte du milieu. C'est en pratiquant directement sur le terrain qu'on découvre le mieux un environnement et qu'on apprend à le comprendre et à le maîtriser. Mais cette éducation physique et sportive est bien différente de la discipline enseignée sur les lieux de l'école même. En effet, la classe verte est justement propice à la découverte de nouvelles activités, qui ne pourraient pas être menées dans la localité de l'école. La classe verte est donc un moment opportun pour la découverte d'activités adaptées et locales propres au lieu du séjour. Cette classe de découvertes se pratique dans un environnement naturel souvent inconnu et riche historiquement, culturellement, scientifiquement, techniquement… Ces nouvelles activités permettent alors aux enfants d'enrichir leur culture sportive, et environnementale en découvrant le lexique du sport vécu, la technique et la pratique et alors en même temps mobilisent leur corps d'une façon inconnue.
Les activités physiques, sportives et artistiques en classes vertes sont diversifiées et enrichissantes, favorisant l'épanouissement des élèves. Elles permettent de découvrir le milieu, de l'exploiter et donc de comprendre comment il fonctionne. La sollicitation des élèves sera alors à la fois physique, technique, affective, informationnelle et décisionnelle. La classe verte permet d'enrichir les connaissances et les compétences des élèves dans différents champs disciplinaires et réquisitionnent leurs savoirs fondamentaux, en manipulant leur corps comme par exemple en repoussant leur limite, et en se rendant compte de leurs capacités et contraintes physiologiques à travers des forces naturelles comme l'air, l'eau…
Les séjours ont pour objectif de former des citoyens autonomes, connaissant et respectant des règles de collectivité, vis-à-vis du groupe (respect des pairs) mais aussi individuelles (comme l'hygiène), et respecter l'environnement (sensibilisation aux milieux naturels).
L'expérience et les compétences qu'aura acquis l'élève durant cette classe verte sportive seront alors réutilisées dans son quotidien, tant en classe qu'à la maison. Il aura notamment développé sa confiance en soi en ayant acquis des nouvelles compétences pour s'engager

physiquement dans un milieu nouveau; mais aussi il maitrisera des techniques de base et des gestes indispensables à sa sécurité et celle de ses camarades dans un environnement incertain.
Les classes vertes sportives éduquent à la citoyenneté et s'inscrivent dans la logique de construction du socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Un séjour scolaire permet de créer une carte de valeurs partagées et intégrées de tous pour vivre une expérience collective. Il permet un renforcement du lien social, de la solidarité et participe à une démarche d'éducation à la citoyenneté, ce qui permet d'aller au-delà des objectifs d'apprentissage du socle commun.

1.2- Définition de la classe verte

1.2.1_ À la neige

Les classes de neige permettent aux enfants de découvrir le milieu de la montagne et de pratiquer les activités de glisse tels que le ski de piste ou de fond, qui seront alors de nouvelles techniques de déplacements, mais aussi de découvrir la faune et la flore hivernale, les métiers et la vie à la montagne, et également les paysages et leurs études. Ces différentes activités nécessitent d'avoir un équipement vestimentaire adapté au contexte plus rude avec des conditions météorologiques propres à la montagne, des températures basses, pouvant être négatives, ainsi que l'enneigement. Les enfants vont alors apprendre à s'équiper seul, et correctement en faisant des choix vestimentaires afin qu'ils soient les plus à l'aise mais surtout qu'ils aient suffisamment chaud.
Lors d'une classe de neige, la matériel est un des éléments essentiels de la classe verte, en effet il est indispensable d'en disposer pour mener à bien les activités, soit les élèves ont déjà leur propre matériel soit il est nécessaire d'en louer sur les lieux du séjour, l'enseignant meneur du projet doit demander des devis et des conditions de location en fonction des activités puis une fois les activités choisies, demander la taille des élèves, leur pointure, leur tour de tête afin de les adresser au loueur pour qu'il prévoit le matériel demandé. De plus, si les activités ne sont pas proposées par le centre d'hébergement, il faut contacter l'ESF et les remontées mécaniques pour connaître les prix, les animations, les disponibilités durant le séjour mais aussi pour le ski de descente s'il est possible de passer les étoiles. Ces séjours se font en général à partir de novembre jusqu'en mars. Les classes de neige se déroulent souvent dans des petites stations plutôt familiales afin qu'elles soient plus adaptées et accessibles aux élèves
La classe de neige aurait été le premier type de classe découverte, puis ce serait ensuite élargie à d'autres environs comme la classe de mer ou même la classe culturelle.

1.2.2_ À la mer

Elles ont pour vocation de faire découvrir aux enfants le milieu maritime, basé sur la pêche, l'écosystème…C'est aussi l'occasion de sensibiliser les enfants à l'environnement et à l'écologie en tentant de comprendre par exemple les phénomènes liés à la mer avec la marée.
En classe de mer les élèves pratiquent de nombreuses activités qui sont souvent non réalisables en milieu urbain, ainsi ils découvrent et approfondissent le milieu spécifique marin avec la découverte du littoral par des activités diverses, ils étudient les différents milieux (zone humide, rocheuse, sableuse…), ils traitent les activités économiques telles que la pêche et le tourisme, ils comprennent la chaîne alimentaire des animaux marins et des oiseaux et leur adaptation au milieu. Et ils adoptent des comportements soucieux et respectueux de l'environnement en ramassant par exemple les objets rejetés par la mer, et donc se rendent compte des déchets et ainsi ces actions font naître une conscience de tri et de recyclage chez les élèves, ils peuvent également utiliser les déchets pour réaliser des créations artistiques. Ils peuvent naviguer sur de vrais bateaux, pratiquer des activités nautiques, apprendre le cycle de l'eau, rouler en char à voile… Les activités nautiques permettent de découvrir le milieu marin comme le char à voile, le kayak ou le catamaran, ainsi les élèves découvrent ces activités mais aussi les techniques de bases pour les maîtriser, il est également possible de lier ça à l'énergie utilisée qui est le vent.
Le plus souvent les classes de mer se déroulent en tout début d'année scolaire, de septembre à Novembre ou bien au printemps à partir de mars.
La classe de mer est apparue en 1964, orientée vers la découverte du littoral et des activités nautiques.

1.2.3_ Historique

C'est à l'heure de l'après-guerre que les hommes politiques et les responsables de l'éducation physique et sportive à l'école se penchent sur la santé et l'hygiène. En 1953, L'Éducation nationale autorisa officiellement l'organisation de classes de neige.
C'est alors que le Dr. Max Fourestier inventa le mi-temps pédagogique et sportif en 1950, le principe était de faire classe le matin et sport l'après-midi, cette pédagogie a été mise en situation avec l'école Gambetta de Vanves, en région parisienne. La classe de neige a alors lieu à la Féclaz au chalet de l'Aurore durant un mois entier en 1953 du 31 janvier au 28 février. Mais ce fut une classe de neige très intense pour les 35 garçons âgés de 12 à 13 ans, composant cette dernière. Ils avaient des activités intellectuelles le matin et des activités physiques l'après-midi. Le but étant d'améliorer les performances intellectuelles par l'activité physique. En fait, le docteur Fourestier s'est très peu intéressé à la montagne en elle-même et à ce qu'elle pouvait apporter pédagogiquement. "Un mois de classe de neige est l'équivalent de six mois de culture physique à Paris"[8] (Max FOURESTIER, 1962).

[8] Max Fourestier, "Les expériences scolaires de Vanves." *International Review of Education* 8.1 : 81-85, 1962.

Mais quelques années après de nombreuses classes de neige se sont formées, en effet plus de 35000 écoliers partent en classe de neige en 1965. Ce qui a permis la démocratisation du ski et aux établissements de montagne de se développer davantage, puis ils ont commencé à accueillir des groupes scolaires en dehors des saisons hivernales, qui devinrent alors les premières classes vertes. S'en est suivi les premières classes de mer sur le littoral en 1964.
C'est un instituteur, Jacques Kerhoas qui se tient à l'initiative de la première classe de mer en 1964, où les activités de plein air et nautiques seront mises en avant. C'est alors 24 garçons de l'école Lanrédec qui feront l'expérience de cette première classe de mer durant deux semaines au mois de juin sur les côtes Bretonnes. Ces classes de mer vont fortement mettre en valeur le territoire breton. En effet, durant l'année scolaire 1972-1973, rien que 8000 enfants viendront en classe de mer sur les côtes bretonnes. Avec le soutien de l'Éducation nationale, les classes de mer continuent de se développer sur le littoral breton, menant à la construction de nombreux centres nautiques pouvant accueillir les écoles et qui tourneront donc à l'année et pas seulement en période estivale, mais aussi à la professionnalisation des moniteurs de voile.
Mais au début des années 1990, une forte baisse des séjours scolaires est recensée, due au durcissement de la réglementation des sorties scolaires avec nuitées. Les responsabilités des enseignants durcissent et les centres d'accueil des classes vertes sont contraints à de nouvelles normes sécuritaires, qui doivent alors investir pour être conformes. Ce qui entraîne la fermeture de nombreux centres étant dans l'incapacité de financer les infrastructures nécessaires, et les centres pouvant rénover sont alors obligés d'augmenter fortement leur tarif pour amortir les dépenses de rénovation.
Entre 2000 et 2010, on observe une baisse de 30% des classes de découvertes, subissant encore le coût important et les contraintes légales augmentant. Mais les politiques veulent redynamiser ces classes vertes, Jean Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, disait d'ailleurs en 2017 "il est indispensable de veiller à offrir à tous les enfants, où qu'ils habitent, une offre pédagogique la plus riche possible avec : l'apprentissage d'une langue vivante dès le primaire, des classes de neige, la possibilité de classes de découvertes."[9]

1.3- L'organisation d'une classe verte

1.3.1_ Qui part ? Quand partir ? Où ?

La classe verte est un réel projet éducatif apportant une stimulation qui favorise l'acquisition de connaissances et de compétences.
Ces séjours scolaires peuvent avoir une durée variable, et en fonction de celle-ci, les apprentissages peuvent se diversifier. Les séjours scolaires courts permettent une rencontre avec un environnement, des cultures, des activités étant des temps forts des apprentissages tout en restant dans une dynamique de la classe ordinaire. Mais les classes de découvertes, qui sont des séjours plus longs, permettent de réellement s'extraire du cadre scolaire habituel, à travers un dépaysement et des moments privilégiés d'apprentissage de la vie collective.

[9] Discours du ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, répondant à des questions des lecteurs de "La Provence" sur la crise de confiance en l'institution , la lutte contre les inégalités et les réformes, 2017

Ainsi grâce au temps plus long, cela permet à l'enfant de vraiment marquer une rupture avec l'école et donc de s'adapter à un nouvel environnement mais aussi au cadre d'enseignement.

La période durant l'année scolaire est donc un des points qui détermine les objectifs du projet, et sera vécu de manière différente par les élèves et l'enseignant. Les activités pratiquées ne seront évidemment pas les mêmes en fonction de la période, par exemple une classe de neige ne peut se dérouler qu'au milieu de l'année scolaire.
La classe verte en début d'année permet aux enfants d'apprendre à connaître leurs pairs, qui seront leurs camarades de classe tout au long de l'année. Le climat scolaire est un facteur essentiel à la réussite des élèves. Un bon climat révèle le bien-être des élèves et donc de bonnes conditions d'apprentissages. Ainsi une classe verte en début d'année permettrait de créer une bonne cohésion entre les élèves de la classe. En effet, c'est grâce à la classe verte que les élèves vont apprendre à se découvrir et à se connaître. Elle sera alors bénéfique à la création de liens et à leur solidification. L'esprit de camaraderie sera d'autant plus développé grâce aux sports, c'est ainsi que la place du sport dans les classes vertes à toute son importance ; notamment grâce aux sports collectifs qui permettent l'entraide et accentuent l'esprit d'équipe. Au niveau de l'organisation, afin qu'une classe verte puisse se faire en début d'année scolaire, il faut que l'enseignant ait déjà réalisé son projet à la fin de l'année scolaire précédente, afin de prendre en considération les délais administratifs et que les parents des élèves soient prévenus pour ne pas qu'en début d'année scolaire l'organisation soit bancale.
La classe verte en milieu d'année permet de modifier ou de renforcer les relations entre les élèves au sein de la classe, ou peut-être même de régler certains conflits. De plus les compétences qui ont été développées au début de l'année pourront être utilisées et approfondies davantage lors de la classe verte ; puis après cette classe verte lors de la fin d'année les compétences acquises peuvent être exploitées dans toutes les disciplines au sein de l'école mais aussi dans le cadre familial et social en dehors de l'école.
La classe verte en fin d'année, quant à elle, aurait plus pour objectif de travailler et développer des compétences individuelles, comme la confiance en soi, l'autonomie avec son corps, mais aussi son rapport à l'alimentation et à la santé. La comparaison de ses propres compétences avec celles des autres doit être inexistante au profit d'une comparaison avec ses propres compétences qui auront évoluées tout au long de l'année, mais aussi de ses limites. Une classe verte en fin d'année met alors l'accent sur le rapport avec soi-même. L'éducation physique et sportive a encore une fois toute son importance dans ces objectifs, elle permet de tester les capacités des élèves lors d'une activité physique, sportive et artistique, de voir jusqu'où ils sont capables de pousser leurs limites mais aussi de découvrir leur corps et donc en lien leurs capacités physiques, ils vont alors se servir de leurs compétences et ainsi concrétiser des acquis.

Les questions principales qu'il faut se poser lors de la création de la construction d'un projet pédagogique de classe verte est « Pourquoi partir ? », « Pour apprendre quoi et comment ? », ainsi que « Où partir ? ».
Lorsque la question « Pourquoi partir ? » se pose, il faut alors définir un but, un projet pédagogique qui reste en lien avec le projet d'école et qui doit donc s'intégrer à

l'organisation générale de l'année scolaire. Dans ce projet pédagogique il faut lister tous les bénéfices que le séjour pourrait apporter aussi bien aux élèves qu'aux enseignants et que vont en tirer les élèves pour leurs apprentissages, c'est-à-dire les activités et les enseignements que les élèves pourraient découvrir.
Quant à la question « Pour apprendre quoi et comment? », on cherche à voir quels seraient les apprentissages mis en avant lors du séjour, mais aussi avant et après, de quelles manières il faut les mettre en place. Quelles compétences seraient construites ou renforcées, il sera alors nécessaire de créer une interdisciplinarité afin de lier toutes les disciplines et constituer un réel intérêt. Les activités menées au préalable du séjour permettent de motiver les élèves et de leur expliquer afin qu'ils comprennent le but du séjour, ainsi ils pourront se sentir déjà intégrés au séjour et responsables du séjour. Durant la classe verte, tout ce qui a été vu précédemment sera mis en pratique, testé et vérifié par les élèves lors d'activités adaptées où l'éducation physique et sportive permettra la découverte, la plaisance et le questionnement. Puis l'après séjour sera l'occasion de comparer les attendus du vécu, de peser leur vie quotidienne à celle en séjour dans un environnement bien différent et pourra être aussi l'occasion d'un temps d'évaluation.
Et la question « Où partir ? », permet de réfléchir à un lieu stratégique et adapté pour mener à bien le projet, pour répondre à son objectif. Et il doit être adapté au niveau des élèves et devra donc être un endroit où ils pourront évoluer. Le choix du lieu du séjour est déterminant pour mener à bien son projet de classe verte et afin de répondre aux attentes et aux apprentissages. Se pose alors d'abord la question du choix de la station, où il faut étudier les possibles pratiques sportives grâce aux aménagements et équipements sportifs ainsi que la présence d'encadrants spécialisés; les lieux culturels pour s'investir dans l'histoire ou la compréhension du milieu locale et ses activités humaines, l'abondance des paysages. Le choix se fait donc en fonction des priorités du projet pédagogique de la classe verte. S'en suit le choix de la structure d'accueil où différents éléments entrent en jeu, comme la pédagogie proposée pour aider à préparer le séjour où la disponibilité et l'écoute du responsable du centre sont importantes, puis l'accompagnement avec des équipes formées et compétentes sur les activités de découvertes, mais aussi pour la vie quotidienne. Les équipements proposés avec la qualité des aménagements dans les chambres, les sanitaires, les espaces de pédagogie et la salle de séjour, sans oublier les équipements numériques. Et le centre d'accueil doit également pouvoir proposer une liste de sites proposant des activités, et le matériel et supports pour les activités.

L'enseignant titulaire de la classe est le grand responsable de toute l'organisation du séjour, c'est lui qui définit les activités et leur organisation. C'est cet adulte qui est en lien direct avec les responsables du site et l'équipe d'encadrants du lieu du séjour. Il doit avoir suffisamment de connaissances du terrain et sur le terrain pour exploiter son potentiel au maximum afin de tirer profit de l'environnement en l'utilisant de manière appropriée à chaque activité, mais aussi des risques qu'il est possible de rencontrer sur le site. Cela permettra alors aux élèves d'en tirer le plus grand nombre de bénéfices. L'enseignant doit également prendre en compte les temps d'apprentissages et d'activités adaptés aux élèves, pour que leur attention et concentration soient optimales, pour cela il faut se baser sur le temps d'apprentissages habituels entre les murs de l'école. Dans la continuité des formes

d'organisation pédagogique, il y a la composition des groupes d'apprentissage et d'activités. C'est-à-dire avec le groupe classe, qui est le groupe habituel, donc un seul groupe où l'enseignant est maître de la séance et de son déroulement. Il y a aussi le cas où la classe est divisée en plusieurs groupes, dans ce cas le professeur titulaire n'a pas un groupe particulier en charge , cependant un encadrant au moins est requis par groupe. Dans cette situation l'enseignant a défini préalablement l'organisation aux encadrants de l'activité et a donné explicitement les rôles et tâches de chacun, c'est alors à ces encadrants ensuite de s'assurer du bon déroulement de l'activité avec leur groupe respectif. Mais l'enseignant maintient sa vigilance en observant la bonne conduite de ces derniers et la sécurité de tous. Il doit suspendre l'activité si la situation met en danger les élèves ou si la qualité de la séance est médiocre

1.3.2_ La gestion administrative et les parents

Le projet pédagogique de la classe verte construit par l'enseignant est l'élément déterminant pour que le directeur de l'école, le conseil d'école ainsi que l'inspecteur de circonscription valident la demande de séjour avec nuitée. Le programme devra être détaillé avec toutes les activités prévues durant le séjour. L'enseignant ne peut se contenter de mener sa classe verte sur la base de propositions entièrement conçues par l'organisation d'accueil, mais il peut s'en servir pour moduler et adapter son projet, il peut alors compter sur l'aide du responsable du centre d'accueil qui connaît les lieux et les partenaires locaux. Pour toutes sorties scolaires, des autorisations de sorties scolaires sont remises après avoir vérifié que toutes les conditions de sécurité sont respectées. Pour le cas de la classe verte avec nuitée, la demande d'autorisation est bâti d'un dossier incluant la demande d'autorisation pour une sortie scolaire avec nuitée(s), la fiche d'information sur le transport et les pièces administratives précisées

Par ailleurs, il est parfois plus dur pour les parents que pour les enfants la séparation lors du départ en voyage scolaire. C'est pourquoi l'enseignant joue un rôle important afin de rassurer les parents. Il est impératif d'organiser les réunions avec les parents, la première réunion avec les parents doit se faire relativement tôt une fois que le projet est bien lancé. Elle doit se faire tôt pour anticiper les démarches administratives que devront faire les parents avant le départ. De plus cette réunion sera l'occasion pour les parents de poser des questions. L'enseignant expliquera le projet pédagogique et donc l'intérêt pour les enfants de participer au voyage scolaire, les parents pourront donc comprendre les enjeux et les objectifs pédagogiques du voyage sur les différents temps, avant, pendant et après ; il faut bien faire comprendre que ce n'est pas un temps de vacances mais bien un temps d'apprentissage. Pour cela l'enseignant doit présenter les objectifs généraux et quelques activités pédagogiques. Il peut aussi présenter une journée-type qui pourra se dérouler lors du voyage pour que les parents se rendent plus compte de ce qui sera mené. Connaître le déroulement est la meilleure façon de rassurer un parent, qui pourra pleinement faire confiance à l'équipe qui encadrera son enfant durant le séjour, de plus il pourra lui-même rassurer son enfant. "La durée, l'éloignement du

lieu d'activités, les modalités de transport sont des facteurs qui doivent être pris en compte dans cette démarche." [10] (B.O). Certains points ne sont pas négligeables à transmettre lors de la réunion, comme la date, l'heure et le lieu de rendez-vous du départ mais aussi de l'arrivée, le moyen de transport ainsi que le temps de transport, les repas, les bagages, l'encadrement durant le voyage; il faut également évoquer l'hébergement en décrivant les lieux, l'adresse, l'organisation sur place, le personnel. Il peut être bien de leur montrer des photos du lieu d'accueil, cela permet qu'ils projettent leurs enfants dans ce cadre ; s'en suit l'hygiène et la santé dont les régimes alimentaires et les allergies, les ressources sanitaires disponibles sur place. Lors de la réunion, l'enseignant donnera également le trousseau qui est la fiche contenant la liste entière des éléments nécessaires que les élèves doivent avoir dans leur bagage lors du séjour. Le budget est bien évidemment présenté même s'il n'est pas définitif avec les coûts et les ressources. Et pour finir il faut absolument laisser un temps de parole aux parents afin d'écouter leurs doutes, leurs questions, et leurs suggestions, ce qui les rassurera davantage. "Pour la réussite complète du projet, il est fondamental que les parents soient associés le plus en amont possible. En effet, il convient d'être attentif aux interrogations légitimes des parents, notamment ceux des enfants les plus jeunes afin d'éviter d'être confronté à des refus catégoriques de départ. Il importe donc d'informer, de façon précise, aussi bien sur les objectifs pédagogiques poursuivis que sur les conditions matérielles du séjour scolaire ou de la classe de découvertes. La phase de préparation comme la phase d'exploitation doivent être des moments privilégiés où les parents apportent un concours actif."[11] (B.O). Et évidemment durant le séjour des nouvelles seront données aux familles par le biais d'appels téléphoniques, de cartes postales, de messages rédigés sur le site de l'école ou même sur le blog qui peut-être spécialement créé à l'occasion de la classe verte.

Cependant, il arrive que des enfants ne partent pas en voyage scolaire à cause de certains motifs comme les finances, où les parents jugent ça trop coûteux, mais aussi à cause des convictions religieuses notamment en rapport à l'alimentation ou bien encore parce qu'une fille ne pas déloger du domicile. Certaines raisons peuvent être aussi dues à l'éducation, où les parents ont peur du danger, ont besoin de protéger leur enfant ou autre. Il y a de même les motifs pédagogiques avec des parents qui doutent sur la qualité du programme du séjour.
Il faut savoir que toutes les sorties obligatoires sont gratuites. Mais dans le cas échéant des sorties facultatives, il est préférable de faire en sorte que tous les élèves puissent participer. Ceux ne pouvant pas partir sont tout de même accueillis à l'école. L'école prône l'égalité des chances à l'école c'est pourquoi il est inconcevable qu'un enfant ne puisse pas participer à une sortie scolaire pour des raisons financières ; alors la gratuité ou et les aides sont indispensables. "Une attention toute particulière sera portée au montant de la participation financière des familles. Il n'y a pas lieu, pour l'inspecteur d'académie, de fixer un seuil au-delà duquel toute sortie serait interdite, mais de veiller à ce que le coût restant à la charge des familles soit limité." Il ne faut pas qu'un voyage scolaire soit source d'une discirminiation financière, c'est à l'école de prendre en charge le coût du voyage quand la famille ne le peut pas, grâce à des systèmes de financement, d'aides, de subventions. "En

[10] BO n°2 du 13 janvier 2005 "Sorties scolaires"
[11] BO n°2 du 13 janvier 2005 "Sorties scolaires"

relation avec les collectivités territoriales, ainsi qu'avec les autres partenaires de l'école, seront recherchées les ressources financières qui contribuent à la réduction du coût mais aussi des modalités de règlements qui constituent une aide pour les familles. La mensualisation du règlement sera favorisée autant que possible."[12]

1.3.3_ L'encadrement

Une équipe d'encadrement au complet lors d'un séjour scolaire assure la sécurité de tous les élèves. Pour cela elle doit être composée de l'enseignant, et de personnes chargées :
"- de l'encadrement de la vie collective en dehors des périodes d'enseignement ;
-et, pour l'éducation physique et sportive, de l'encadrement spécifique ou renforcé exigé en fonction de l'activité pratiquée."
Lors du transport il n'est pas nécessaire d'avoir dans l'équipe un titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours, d'un titulaire du brevet national des premiers secours, ou du brevet national de secourisme. Cependant une de ces présences est obligatoire lors d'une sortie scolaire avec nuitée comme la classe verte, sur le lieu d'hébergement, durant une sortie navale sauf si un membre de l'équipage du bateau possède ces aptitudes.

Les sorties scolaires sont encadrées par des accompagnateurs, mais ces règles d'encadrement sont différentes en fonction de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Mais peu importe le type des sorties scolaires et l'effectif de la classe, les élèves sont toujours accompagnés de l'enseignant et d'un accompagnateur au moins. Dans le premier degré, deux adultes minimum doivent être présents dont l'enseignant. Au niveau maternelle, au-delà de 16 élèves, un adulte doit être ajouté pour une tranche de 8 élèves. Tandis qu'au niveau élémentaire, deux adultes doivent encadrer la sortie scolaire, et au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15 enfants est nécessaire. Les accompagnateurs doivent être obligatoirement des adultes, qui peuvent être un autre enseignant, un aide éducateur, un agent territorial spécialisé d'école maternelle (Atsem), un parent, un bénévole, dans tous les cas leur identité doit être donnée dans le dossier de demande d'autorisation pour le voyage scolaire qui est transmis à l'inspecteur d'académie. Mais le chauffeur de bus n'est pas considéré comme un encadrant. De plus, il est indispensable qu'au moins un adulte possède l'attestation de formation aux premiers secours parmi les encadrants, la présence d'un titulaire d'un diplôme de secourisme est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit .
La classe verte reposant donc sur un projet pédagogique, c'est à l'enseignant référent de la classe de définir le projet. L'enseignant n'est pas seulement acteur durant la durée du séjour, mais il est actif du début du projet jusqu'à la fin, qui va même au-delà du retour du séjour. Il a différentes décisions à prendre comme la période de l'année afin d'être en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique, le lieu, la durée, mais aussi quelles sont les activités qui seront pratiquées. Les partenaires comme les intervenants, les accompagnateurs, ou bien

[12] SORTIES SCOLAIRES, Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, CIRCULAIRE N°2005-001 DU 5-1-2005

même les hôtes du centre d'accueil sont une véritable aide pour l'enseignant, ils ne peuvent être que bénéfiques de par leurs suggestions et propositions quant aux activités durant le séjour, leurs enseignements et apports culturels… Et lorsque la classe est amenée durant le séjour à être divisée en plusieurs groupes, l'enseignant est responsable d'un groupe et les autres groupes sont encadrés par un autre intervenant, dans ce cas l'enseignant doit impérativement définir au préalable les règles de sécurité et l'organisation de l'activité à chaque intervenant.

Les activités physiques et sportives peuvent être enseignées par le professeur des écoles s'il s'agit d'une sortie régulière mais si au contraire il est question d'une sortie occasionnelle, alors cette sortie s'accompagne d'un encadrement spécifique. Quelques activités d'enseignement d'éducation physique et sportive sont contraintes à un encadrement renforcé. C'est le cas des sports de montagne, du ski, de l'alpinisme, de l'escalade; mais également des activités aquatiques et subaquatiques, des activités nautiques, puis le cyclisme, les sports équestres, les sports de combats, le hockey sur glace, le tir à l'arc. Ces activités physiques demandent un encadrement renforcé, c'est-à-dire qu'elles demandent un adulte agrée. Lors des activités sportives il faut vérifier l'agrément et la qualification des intervenants mais aussi s'assurer de leur respect des consignes de sécurité. Les protections pour la pratique de certains sports sont obligatoires comme le casque pour l'équitation et le cyclisme, les brassières de sécurité pour les sports nautiques… Et si les conditions de sécurité comme la météo, les équipements etc ne sont pas favorables, il faut annuler la sortie. Le mieux est donc de prévoir un nombre d'encadrants supérieurs à la norme réglementaire.

Toutefois il ne faut pas oublier le rôle de l'inspecteur d'académie d'origine. Il doit vérifier que le projet est correctement composé, c'est à dire qu'il est constitué de la demande d'autorisation de départ, du projet pédagogique, de la fiche d'information sur le transport, du programme détaillé du séjour avec les déplacements prévus pendant le séjour, du budget, des autorisations des parents, il doit également vérifier les qualifications des intervenants. Et également le rôle de l'inspecteur d'académie d'accueil, qui, lui, doit s'assurer de certaines vérifications comme la structure d'accueil et les équipements sportifs avec la conformité des règles de sécurité, les intervenants du département d'accueil, les transporteurs du département d'accueil puis sur le bon déroulement du séjour. Et il doit donner son avis favorable qu'il transmet à l'inspecteur d'académie d'origine afin que la délivrance de l'autorisation de sortie scolaire soit établie.

II_ La place de l'éducation physique et sportive dans les classes vertes

2.1- Définition des APSA

"L'EPS est faite d'un ensemble d'enseignements d'activités physiques et sportives et artistiques qui visent la transmission d'une culture et le développement des conduites

motrices que les valeurs admises conduisent à considérer comme souhaitables et susceptibles de procurer le bien-être"[13] (Hébrard, 2005)
Les APSA sont des activités physiques, sportives et artistiques enseignées dans la discipline d'éducation physique et sportive. C'est l'objet et le moyen de l'EPS, et ces APSA sont au nombre de huit : activités gymniques, activités d'orientation, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse, arts du cirque, activités athlétiques et jeux de lutte. Les APSA sont des activités motrices, qui se jugent par la mise en œuvre du corps, c'est-à-dire la prestation de l'activité corporelle. Elles permettent de développer les capacités motrices et acquérir des compétences. L'EPS a donc un rôle important autant vers l'éducation à la santé sociale que physique. En effet "l'EPS participe au bien-être physique mais aussi au bien-être social et psychique en permettant aux élèves de se surpasser en réalisant des performances remarquables, de s'épanouir au sein d'une équipe, d'un groupe lors de sports collectifs par exemple"[14] (Delignières, 1994). L'EPS participe alors à la construction d'un bien-être social, psychologique et physique.
Les activités ressortant de l'éducation physique et sportive ne sont pas choisies au hasard pour la classe verte, elles ont toutes des objectifs : des objectifs généraux liés à l'activité, des objectifs notionnels spécifiques. De plus, pour chaque activité, il faut décrire les actions et les productions prévues, les modalités de régulation et d'évaluation du projet, les modalités d'organisation, il faut définir la mission des intervenants, les modalités de préparation.

2.1.1_À la neige

Les APSA les plus pratiquées lors des classes de neige sont le ski de descente et le ski de fond, mais aussi la randonnée en raquettes, qui permettent de profiter de la montagne, de l'observer, de voir évoluer les paysages, ainsi que les différents animaux qui vivent dans ces milieux bien spécifiques. Les traîneaux tirés par des chiens adaptés pourraient également faire office d'une activité découverte. Le ski alpin est mené sous forme de cours de ski encadrés par des moniteurs de l'école de ski française afin de leur faire apprendre la technique. Les élèves développent alors des compétences en lien avec le socle commun, des compétences motrices avec des conduites spécifiques, agir dans l'espace, comme le déplacement dans des environnements variés, obligeant d'adapter son équilibre ; le développement des attitudes où il faut savoir gérer ses émotions et ses craintes, s'engager avec sécurité et pratiquer en autonomie ; de plus la communication avec ses pairs est primordial afin de partager avec, respecter et accepter autrui. Cependant il n'y a pas que l'aspect pratique, il y a aussi l'aspect théorique avec l'apprentissage des codes couleurs des pistes signalant la difficulté des pistes, ainsi que des panneaux avertissant de dangers, d'interdictions, de direction permettant la sensibilisation et l'intégration des règles de sécurité en montagne.

[13] Alain Hébrard, Revues EPS n°312, 2005
[14] Délignières D, "*Éducation physique et sportive et santé*", 1994

2.1.2_ À la mer

Les activités physiques et sportives menées lors des classes de mer sont souvent le char à voile, la voile, le kayak, le canoë ainsi que la natation, donc en lien avec le milieu aquatique, ce sont des activités sur l'eau.
Ces activités physiques et sportives peuvent être exploitées de différentes manières, par exemple pour la voile, les élèves vont découvrir le bateau en tant que moyen de transport, mais ils vont aussi comprendre le fonctionnement du bateau et donc qu'il avance avec des forces naturelles telles que le vent, la houle, les courants… Ils vont également apprendre et acquérir des règles de conduite pour naviguer en sécurité. Ils vont réellement pratiquer ce sport et apprendre à gérer leur bateau. De par ces différentes approches, ils vont apprendre le vocabulaire spécifique à la voile.
Le sauvetage côtier peut être une activité physique pratiquée lors d'un séjour à la mer , il permet de sensibiliser les élèves aux dangers de la mer et évidemment à apprendre à porter secours. Il découvrent dans un premier temps les facteurs de risques lors d'une baignade dus aux vagues, au vent et aux courants, puis il serait intéressant de les initier au sauvetage grâce aux techniques de sauvetage et de secourisme, ce qui permet donc de créer une solidarité.

2.1.3_ Les activités à risque

Le ski et les activités d'eau sont considérées comme des activités à risque, ce qui veut dire qu'il faut impérativement un professionnel du sport spécialisé dans l'activité pour encadrer le groupe. Mais c'est tout de même l'enseignant qui donne ses objectifs et le professionnel de sport/ l'éducateur s'adapte.
Certaines activités d'éducation physique et sportive nécessitent des conditions de mise en œuvre particulière et doivent obligatoirement répondre à des mesures de sécurité spécifiques.
"L'équitation et le cyclisme nécessitent le port d'un casque protecteur conforme aux normes en vigueur. Pour la pratique des sports nautiques, le port d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, adaptée à la taille et attachée, est obligatoire. Les équipements de protection (tête, mains, poignets, coudes, genoux, chevilles) sont obligatoires pour la pratique des patins et de la planche à roulettes ainsi que pour le hockey sur glace ou patins sur roulettes. Le port d'un casque protecteur (conforme à la norme NF EN 1077 (mai 1996)) est vivement recommandé pour le ski alpin." [15]

La pratique des sports nautiques ne peut se faire que si les élèves disposent d'un test réussi à la capacité de se déplacer dans l'eau. Ce test stipule que l'élève est capable de nager sur une distance de 25m en eaux profondes après avoir sauté depuis le bord de la piscine et également à se déplacer sur une distance de 20m cette fois-ci sans montrer des signes de panique et en portant un gilet de sauvetage. Si les élèves sont répartis sur 10 embarcations présentes sur le plan d'eau, il est impératif alors que 2 bateaux de sécurité soient sur les lieux. En dessous de

[15] Circulaire n° 99-136 du 21 Septembre 1999, Éducation nationale, Les sorties scolaires en école maternelle et primaire

10 embarcations, une seule embarcation de sécurité est nécessaire mais devra être capable d'intervenir efficacement et avec rapidité.

2.2- L'apport des activités physiques, sportives et artistiques en classe verte

2.2.1_ Du point de vue des apprentissages et du socle commun

Les classes vertes sportives permettent un enrichissement de tous les domaines du socle commun comme l'utilisation d'un vocabulaire spécifique, le choix du matériel le plus adapté, la connaissance et le respect des règles, les prises de décisions en commun pour réussir ou renoncer si nécessaire. La pratique de l'entraide, de la communication, du partage permettent la construction d'une éducation générale ouverte et commune à tous, fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante et de liberté. Vient alors la construction d'une éducation multiple d'un point de vue culturel, social, physique en confrontant chaque participant à l'effort, au dépassement de soi, à l'autonomie et à la responsabilité pour réaliser un projet commun. La classe verte est l'occasion de travailler les apprentissages différemment qu'en classe, et de mettre en valeur des approches peu souvent exploitées en classe. Comme l'approche sensorielle avec des activités plus ludiques afin de découvrir les sens, la nature et l'environnement. L'approche motrice par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques pour découvrir, comprendre et s'adapter au milieu. L'approche artistique avec l'expression des émotions et des ressentis grâce aux mots, aux sons, mais aussi par la création avec des éléments du milieu naturel. L'approche expérimentale par l'étude et l'expérimentation du milieu aidées par l'observation.
Les questionnements, les investigations, les expérimentations mèneront à la construction de connaissances qui fixera un apprentissage.

En classe de découvertes, il est possible de travailler sous forme d'atelier, ce qui est bénéfique pour l'autonomie des élèves, et ainsi développer la confiance de l'enseignant envers ses élèves. Les élèves sont livrés à eux-mêmes, plus libres, sans avoir le regard du professeur sur eux, et sont donc amenés à travailler seuls, à prendre des décisions, et à réinvestir des compétences acquises ce qui les rend responsables.
"Quelle que soit la tâche à accomplir en atelier, l'enseignant et l'enfant restent liés par le contrat enseignement apprentissages. L'enseignant a fixé ses objectifs, l'enfant poursuit un but dont il connaît le sens, l'enjeu et les critères d'évaluation."[16] (Françoise Guillaumond)

Le projet pédagogique dépend du projet de l'école, et il faut donc adapter la classe verte en fonction de ces deux-ci. De plus, le projet pédagogique s'ajuste au niveau et cycle des classes qui partent. Mais il ne faut pas oublier également l'environnement dans lequel se déroule la classe verte, en effet les activités menées qui découlent du projet pédagogique sont tout à fait différentes si le séjour se déroule à la neige ou à la mer. Une classe verte contribue toujours à

[16] Françoise Guillaumond, *Des enfants autonomes*, Magnard, 2002

donner du sens aux apprentissages et à valoriser les acquis puis à les exploiter en situation réelle.
Le projet d'école dépend du contexte d'origine où se situe l'école, il sera différent si l'école est en milieu urbain ou rural. Admettons que l'école se trouve en milieu urbain, alors le projet d'école pourrait être la découverte des différents milieux naturels. À chaque cycle les élèves pourraient découvrir un milieu naturel et ainsi au fur et à mesure des années de leur scolarité en primaire, les comparer entre eux. Dans ce cas là une classe verte de neige ou de mer serait idéale pour étudier le milieu montagnard ou littoral et comprendre réellement le milieu naturel.
Il y a des objectifs généraux à avoir comme par exemple le savoir vivre ensemble où les enfants doivent apprendre à vivre en communauté, à tolérer, à partager et respecter les mêmes règles et à acquérir une autonomie pour développer une responsabilité et donc créer une démarche citoyenne ; un autre objectif est la compréhension de l'espace et du temps, afin de pouvoir se situer, s'orienter, de connaître l'histoire de l'environnement et le comprendre pour aborder la faune et la flore, vivre le présent en favorisant le développement durable ; mais également acquérir de nouvelles compétences grâce aux activités proposées, qu'elles soient physiques et sportives, sensorielles, et scientifiques ; ou encore construire une démarche scientifique en milieu naturel, c'est-à-dire de savoir recueillir des informations et les traiter, chercher, observer, comparer et émettre des hypothèses, élaborer une analyse et mettre en commun afin que les élèves soient actifs et soient alors dans une démarche scientifique d'investigation ; puis pour finir la maîtrise d'outils et techniques adaptés à l'environnement, afin de communiquer, de mener à bien les activités proposées avec des outils spécifiques.
Après les objectifs généraux, il y aussi les objectifs spécifiques relatifs aux domaines de compétences du programme scolaire, comme l'expression orale et la production écrite à travers l'écoute, conter, lire et écrire grâce par exemples aux histoires contées, au récit de chaque journée passée, à la correspondance… Le vocabulaire et l'orthographe, qui sont adaptés aux lexiques de la montagne ou de la mer. Les mathématiques sont travaillées avec les mesures, les comparaisons, les changements d'unités, par exemple avec les distances parcourues, les vitesses, les durées, des mesures, des graphiques, des calculs… En sciences, ce serait plutôt une approche écologique et développement durable, avec l'observation du milieu naturel, des impacts de l'homme, l'adaptation au climat de la faune et la flore et donc son étude avec son identification, ou encore une étude plus technologique avec les activités pratiquées tel que le ski, la voile, et également des recherches documentaires. L'histoire et la géographie, avec l'histoire du lieu de séjour, les origines de la nature, la lecture de carte avec l'observation du relief, les courbes, mais aussi l'observation et la description avec le vocabulaire approprié. Concernant l'éducation civique, cette discipline sera travaillée autour du vivre ensemble, du partage, du respect d'autrui, des droits et des devoirs de chacun. En anglais, il serait possible de travailler le vocabulaire relatif à la neige ou à la mer, ou bien même des sports. Et pour finir l'éducation physique et sportive, avec la découverte et la pratique de sports adaptés au milieu, où les élèves apprennent à manier les outils pour les exécuter dans des milieux divers où les déplacements sont obligatoirement adaptés et donc gérer les contraintes du milieu, mais aussi les émotions.

2.2.2_ Le développement de l'enfant

Les classes vertes permettent aux enfants de sortir du milieu urbain si leurs écoles s'y trouvent et découvrir un nouvel environnement. Et pour les écoles issues de milieu rural, de découvrir d'autres milieux naturels, bien différents de chez eux et ainsi voir comment la vie y est menée ou même de découvrir leur environnement quotidien sous d'autres aspects et l'approfondir. Certains séjours scolaires se font non loin de l'école d'origine, malgré la faible distance du lieu du séjour et de l'école, cela permet d'avoir une autre vision de la région, de son environnement, de la découvrir et l'exploiter autrement, et même pour certains de se rendre dans des lieux qu'ils ne connaissent pas tandis que c'est à leur portée. Ce séjour permet de les responsabiliser et de les aider à vivre en dehors du contexte familial. Pour beaucoup d'enfants, les séjours scolaires sont la première occasion de sortir du milieu familial. Ils pourront alors gagner en autonomie et découvrir la vie en communauté qui s'associe évidemment aux règles. Ils doivent participer aux tâches du quotidien comme ranger les chambres, mettre ou débarrasser les tables, préparer les repas, faire le ménage, mais également des tâches individuelles comme préparer ses affaires, choisir les bons vêtements, penser à prendre de l'eau lors des excursions. La classe verte est une classe ludique mais basée sur les apprentissages, où les enfants deviennent acteurs de leurs apprentissages.

Ces classes de découvertes sont l'occasion de développer le langage oral en situation, de découvrir et d'utiliser du vocabulaire approprié au contexte et donc de le comprendre. Les situations d'échanges oral sont multiples et sont un véritable tremplin vers la prise de parole, la parole en communauté, avec un ou plusieurs pairs. Les enfants apprennent à écouter, à intervenir, à s'exprimer et à dialoguer

Pour les élèves les plus en difficulté , les voyages scolaires sont l'occasion pour eux de se révéler en dehors des murs de l'école, ces classes permettent de susciter davantage leur intérêt et les motivent, ce qui leur fait gagner en estime de soi, mais aussi leur permet de gagner la confiance de leurs pairs. L'enseignant aura grand intérêt à les observer afin de soulever de quelle manière en classe il est possible de porter leur attention. Grâce aux classes vertes, les enfants développent leur confiance en eux.

Pour la classe, un séjour apporte une dynamique de classe positive, et permet de servir d'appui au travail des compétences développées dans plusieurs disciplines, cela crée une véritable cohésion d'équipe.

2.2.3_ Avant, pendant et après la classe verte ?

Avant le départ en classe verte, il faut que les élèves comprennent quel va être le but et les enjeux qui ressortiront de cette classe verte, ce qu'ils vont faire, et à quoi cela va servir. C'est à ce moment que toutes les disciplines vont jouer leur rôle dans cette classe verte et déterminer les objectifs. Donc avant le départ, comme une classe de neige ou une classe de mer peut-être floue pour les élèves, il est bien de leur faire découvrir ce que c'est et ce qu'ils vont faire à travers un travail en réseaux avec des livres, des extraits et des textes documentaires liés à la classe de neige ou à la classe de mer afin de travailler la lecture et la

production d'écrit, plusieurs s'y prêtent tel que "La classe de neige" [17]par Emmanuel Carrère, ou bien encore "Risques d'avalanche !"[18] de Ron Roy, ces livres sont plutôt spécifiques à l'étude de la classe de neige. Concernant la classe de mer, des livres tels que "Génial ! Mon école part… en classe de mer"[19] de Laurent Audouin, ou bien encore "L'enfant de la mer"[20] de Michel Grimaud, mais ce ne sont que des livres à titre d'exemples, il faut évidemment en trouver adaptés au niveau de la classe. Pour la production d'écrit, les élèves vont créer un journal de bord, qu'ils peuvent donc commencer avant même de partir, en spécifiant la préparation de la valise, en présentant le matériel qu'ils vont utiliser, l'emploi du temps de la classe verte, les règles de vie qui seront par ailleurs travaillées en détails lors de l'enseignement moral et civique. L'étude d'un type d'écrit qu'est la carte postale sera également travaillée tout comme le type d'écrit du journal de bord. En géographie, c'est l'étude sur cartes, les paysages, les itinéraires qui priment sur le travail en amont de la classe verte, notamment l'étude de l'emplacement du centre d'accueil à grande et petite échelle. En anglais, travailler le vocabulaire de la neige ou de la mer. Et pour l'enseignement moral et civique, travailler sur le respect d'autrui et les règles de la vie collective, adaptées au cycle. Pour les sciences expérimentales et technologiques, les TICE sont particulièrement travaillées à travers des visionnages de vidéos sur des classes vertes qui se sont déroulées les années précédentes, des entraînements à l'utilisation du blog, et à l'écriture sur des traitements de textes.

Pendant la classe de découverte : "Afin de piloter au mieux le déroulement de la sortie, un livre de bord reprenant les éléments du projet pédagogique permettra de pointer les réalisations ou de les favoriser tout en laissant place à une souplesse d'adaptation pour prendre en compte des événements non prévus qui pourraient enrichir le séjour scolaire ou la classe de découvertes. La sortie scolaire est le moment fort de la collecte d'informations de toute nature, sous forme d'écrits (prises de notes, documents constitués récoltés sur place), d'images (photos, enregistrements vidéo, dessins et schémas), d'enregistrements sonores (interviews, environnement sonore naturel ou lié aux activités humaines, etc.) ou d'éléments matériels (végétaux, coquillages, insectes, etc.). Durant cette période pendant laquelle l'emploi du temps habituel sera sensiblement réaménagé, le maître veillera à ce qu'il y ait cependant chaque jour des activités de lecture, d'écriture et de mathématiques qui pourront s'inscrire dans les activités liées à la dominante de la sortie scolaire."[21].
Durant le séjour, les enfants sont amenés à beaucoup travailler par groupe, afin de favoriser le travail collectif et renforcer ainsi la dynamique collective. Ils pourront récolter de nombreuses informations sur le terrain, en récolter même, en prenant si possible des photos. Le domaine de compétence "Langue orale, lecture et écriture" sera travaillé grâce au journal de bord notamment. En effet ils devront tout le long réaliser leur journal de bord qu'ils auront préparé avant le séjour afin d'y noter des comptes-rendus sur les activités menées. De plus l'écrit sera travaillé également à travers un courrier destiné aux parents, aux familles pour

[17] Emmanuel Carrère "*La classe de neige*", Flammarion, 2000
[18] Ron Roy "*Risques d'avalanches*", Flammarion, 1986
[19] Laurent Audouin "*Génial, mon école part en classe de mer !*", Orso Éditions, 2012
[20] Michel Grimaud "*L'enfant de la mer*", Hatier, 2004
[21] SORTIES SCOLAIRES, Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, CIRCULAIRE N°2005-001 DU 5-1-2005

leur donner des nouvelles durant le séjour. La langue orale sera travaillée lors des échanges avec les intervenants, lors des petits travaux de groupe, et également chaque soir, un groupe d'élèves devra s'exprimer à l'oral pour résumer ce qui a été fait durant la journée au groupe classe. Concernant la conjugaison, la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire, ceux-ci seront compris dans des apprentissages et l'emploi spécifique du vocabulaire associé au milieu, à la montagne ou à la mer et aux activités exécutées. Le domaine de compétence des mathématiques sera vu au détour de calcul sur la durée du séjour, d'un trajet, de distances parcourues, de l'altitude, de la température, de mesures relevées, de problèmes posés quant à la location du matériel par exemple, au coût du séjour… Les sciences seront, elles, travaillées à partir d'une approche écologique de l'environnement de la classe verte (faune, flore…), du cycle de l'eau, de l'étude d'un objet technique, le ski pour les classes de neige et la voile pour les classes de mer. Les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) sont travaillés grâce à la création du blog, qui est travaillé avant, alimenté pendant et après le séjour. Le domaine de compétence d'histoire sera vu grâce à l'histoire locale, de la montagne ou de la mer, de la région, du ski ou de la voile… Et la géographie elle, grâce à la lecture de cartes avec un repérage et une orientation, à la description des paysages environnants, à la vie en station ou au bord de mer sur le plan de la mobilité, du social ou économique. Et pour finir en éducation physique et sportive, la pratique d'activités telles que le ski ou la voile où il sera demandé aux élèves d'adapter leurs déplacements à différents types d'environnement, dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre, dans des milieux ou sur des engins instables variés, dans des environnements progressivement éloignés et chargés d'incertitude. Les élèves doivent alors affiner leurs gestes moteurs, mieux gérer leur énergie en recherchant de plus en plus de performance et en fournissant des efforts de types variés.
Il faut également savoir que chaque intervention par un spécialiste, que ce soit par un guide de haute montagne, un moniteur de voile, ou autre, sera reprise par l'enseignant après, c'est un réel travail de continuité afin que l'intervention soit la plus complète possible et profitable.

"Le retour est le moment de l'inventaire des récoltes individuelles et collectives, de leur tri et de leur exploitation sous des formes variées : exposition, film, présentation commentée lors de réunions, spectacles, etc. présentés aux parents et/ou aux autres classes de l'école. La constitution de dossiers individuels et collectifs est l'occasion de rédaction à partir des prises de notes ou des enregistrements, d'élaboration d'organigrammes, de schémas explicatifs, etc. La mise en forme est aussi l'occasion de réfléchir aux aspects calligraphiques des titrages et à l'esthétisme des supports d'exposition. La confrontation entre le réel observé sur le terrain et les recherches documentaires effectuées avant le séjour peuvent également être l'occasion de nouvelles recherches plus approfondies ou d'implication de partenaires scientifiques par exemple."[22] Au retour les élèves pourront compléter le blog, s' il y en a un qui a été créé, leur carnet de voyage, en y collant des éléments rapportés du séjour, par exemple des fleurs, des photos… En développant également un sens critique, en expliquant et en justifiant ce qu'ils ont aimé ou non. Ils pourront rédiger des articles sur le blog. Écrire des textes à l'aide d'un

[22] SORTIES SCOLAIRES, Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, CIRCULAIRE N°2005-001 DU 5-1-2005

traitement de texte et faire une mise en page, produire des exposés. Travailler en géographie pour faire la comparaison avec d'autres milieux naturels que celui où s'est déroulée la classe verte… En mathématique, reprendre toutes les données, les calculs réalisés au cours du séjour.
Une évaluation pourrait être envisagée à travers les écrits que les élèves auront produits avant, au cours et après le séjour sur le carnet de voyage, ou bien sur le blog si il y en a un qui a été créé. Une autre évaluation pourrait porter sur les activités d'éducation physique et sportive qui ont été menées durant le séjour, sur les performances, le niveau de pratique, leur évolution durant le séjour en prenant en compte leur niveau de base. Il serait possible aussi de noter leur comportement durant la classe verte, qui est un moment de vie collective, spécifiquement sur leur initiative, leur responsabilité, leur respect d'autrui et des règles.

2.3- La découverte de l'environnement grâce au classe verte

2.3.1_ Le développement durable

La compréhension de l'environnement dans lequel évoluent les élèves au cours de la classe verte est primordial afin d'aborder alors des compétences relatives au développement durable pour préserver l'environnement. Les classes vertes riment avec séjour de sensibilisation et permettent une véritable éducation à l'environnement. Elles permettent aux élèves de mieux comprendre l'environnement, de réfléchir aux conséquences de chaque acte et de s'engager dans la préservation de la planète. Chaque activité proposée au cours du séjour peut permettre aux élèves de réfléchir et d'adopter une conduite responsable et citoyenne de l'environnement. Les classes vertes se déroulent bien souvent dans un environnement riche et préservé, où les élèves vont y découvrir une nature fragile, qui se dégrade à grande échelle à cause de la déforestation, de la perte de la biodiversité, du réchauffement climatique… C'est lors de ces classes vertes que les enfants doivent acquérir des gestes simples à reproduire et à mobiliser au quotidien et grâce à une attitude écocitoyenne qu'ils seront capables de reproduire dans différents lieux de vie.
Certaines activités sont propices à la sensibilisation de la préservation de la planète, comme par exemples cuisiner avec des produits locaux et de préférence biologiques, il faut alors expliquer pourquoi consommer locale permet de limiter le réchauffement climatique ; mais encore étudier certaines espèces animales, comme les abeilles qui produisent du miel mais qui sont en voie de disparition ; ou encore constater le nombre de déchets délaissés dans la nature. Il est alors possible de transmettre et d'adopter lors des classes vertes des petits conseils aux élèves afin d'adopter des comportements plus responsables de l'environnement.
En plus de la préservation de la planète, il faut aussi évoquer la préservation de la santé, du bien-être qui passe par une alimentation équilibrée et des activités physiques et sportives, les classes vertes sont ainsi l'élément sensibilisateur et déclencheur de ces réflexions et prises de conscience.

2.3.2_ Décrypter et comprendre l'environnement

Les voyages scolaires sont bénéfiques tout d'abord sur le plan social comme déjà évoqué, les voyages scolaires sont l'occasion de partager des expériences, de se découvrir, enseignants et élèves autrement ; mais aussi sur le plan de la sociabilité avec l'apprentissage de la vie collective où des règles sont imposées à tous, où il faut respecter ses pairs et rendre service. Pour les élèves plus défavorisés, ces voyages scolaires sont une chance et une véritable leçon de vie, et participent à l'intégration et à la réduction des inégalités sociales. Les apprentissages sont concrets puisqu'ils ont lieu sur le terrain, c'est un réel rapport au savoir, de la transmission à l'acquisition. Les classes vertes sont l'occasion donc de comprendre le fonctionnement de la nature et permet d'impliquer directement les élèves à son fonctionnement afin de mieux le comprendre. De nombreuses activités peuvent y être menées comme des activités sur le développement durable, sur les énergies renouvelables, ces activités que l'on peut d'ailleurs lier à l'éducation physique et sportive. En étant directement sur le terrain, les élèves vont pouvoir découvrir le mode de vie des habitants, les habitations, les transports, les emplois spécifiques à l'environnement, la nature environnante, les paysages, la végétation, les animaux. Et comme ils vont y vivre, participer aux activités spécifiques du lieu, ils vont s'adapter durant quelques jours à cet environnement, il faudra un temps d'adaptation, où ils vont découvrir leur nouveau mode de vie dans cet environnement qu'ils vont appréhender, apprivoiser, comprendre pour alors s'y adapter.

III_ Approche pratique : exemple d'une classe verte

3.1- Cheminement de la création d'un projet de classe verte

3.1.1_ La recherche des idées et leur évocation

Lorsque un enseignant a pour idée de mener une classe verte, afin de créer le projet il est nécessaire de suivre une trame. Tout d'abord il faut avoir un objectif donc avec une idée de l'ensemble du projet, il faut alors réfléchir au lieu, à la date, aux activités, à la durée et au prix. Une fois qu'un certain plan a été établi, il faut en informer les personnes concernées par le projet c'est-à-dire l'équipe enseignante pour savoir si des collègues sont partants pour s'associer au projet, puis il faut obtenir l'accord de principe du conseil des maîtres. Avec les élèves il est nécessaire d'avoir une réelle communication avec eux pour connaître leur volonté et leur avis. S'ensuit les parents, les familles auxquelles on présente le projet général durant une possible réunion lors de laquelle il sera nécessaire d'exposer le projet, de rassurer les parents mais surtout d'obtenir leur accord ; suite à cette réunion il est préférable de leur faire signer un accord de principe qui permet de structurer les éléments d'un contrat futur. Puis pour finir il faut obtenir l'accord du conseil d'école.
Une fois que les personnes concernées sont au courant et d'accord, il faut concrétiser le projet en cherchant l'hébergement, le transport, les activités et les accompagnateurs. La recherche du centre d'hébergement et des activités doit se faire en même temps puisqu'elles sont liées.

Il faut alors chercher des centres d'hébergement collectif, leur disponibilité, le prix et ce qu'il comprend, dont la pension complète, la location du matériel, les activités, les pique-niques, les animateurs. Si certaines activités et animateurs ne sont pas proposés par le centre d'hébergement, il faut alors se renseigner et contacter les prestataires pour connaître le prix, les disponibilités sur le séjour, les devis et les conditions.
Ensuite se pose la question du transport, quel moyen de transport, qui peut être envisagé par bus ou en train. Il faut demander des devis à plusieurs transporteurs et choisir celui qui propose le meilleur rapport qualité-prix. Et puis les accompagnateurs, la demande peut se faire auprès des parents d'élèves, ou bien il est également possible de se tourner vers la direction académique du département pour demander une liste d'accompagnateurs, de bénévoles, ou auprès des collectivités territoriales qui ont comme employés des responsables d'animation. Le mieux est que les accompagnateurs possèdent un diplôme d'animation comme le BAFA. À savoir qu'il faut obligatoirement deux adultes donc l'enseignant et qu'au-delà de seize élèves pour des élèves de moins de six ans il faut un adulte supplémentaire pour huit élèves. Concernant les élèves de plus de six ans, c'est au delà de vingt élèves qu'un adulte doit s'ajouter aux accompagnateurs, et c'est un adulte supplémentaire pour dix élèves. La présence dans l'équipe d'un encadrant titulaire du PSE1, PSC1 (formation secourisme premier secours) est obligatoire. L'enseignant doit également connaître les modalités d'annulation et d'assurances en cas d'annulation du séjour, il peut d'ailleurs être souhaitable de souscrire une assurance annulation, mais cela dépend du coût. De plus, il est impératif que chaque élève possède une assurance responsabilité civile/ individuelle accident.
L'enseignant doit également monter un plan financier, il doit tenter de le diminuer le plus possible en faisant appel aux aides de l'institution, et donc en abordant toutes les possibilités de subventions comme le conseil général, la mairie, les associations, la coopérative de l'école… Et en menant des actions de financement comme par exemple la vente de chocolat par les élèves. Une fois que le plan de paiement a été réalisé, il faut en déduire la part qui reste à la charge des familles. Pour les familles en difficulté, il faut leur proposer des solutions pour le financement et contacter des aides comme l'assistante sociale, la caisse centrale d'activité sociale de la commune…

3.1.2_ La concrétisation des idées

Une fois toutes ces étapes réalisées, il faut créer plus concrètement le projet pédagogique, en réfléchissant aux activités interdisciplinaires qui seront menées en classe avant le départ. Il faut trouver les objectifs pédagogiques du séjour qui doivent être en lien avec les objectifs du programme scolaire, ainsi qu'aux domaines du socle commun de connaissances et de compétences. Puis les activités qui seront faites après la classe verte, s'ensuivront alors des exploitations d'acquis pédagogiques et éducatifs du séjour et des évaluations. Le projet pédagogique prend part dans le dossier administratif, en effet il va déterminer si le projet est censé. Le cheminement du dossier administratif pour la demande du projet de classe verte n'est pas le même en fonction du lieu du séjour, s'il se déroule en intra-départemental de l'école ou en dehors du département. Lorsque la classe verte se passe dans le même département que l'école, l'enseignant doit remplir un dossier en trois

exemplaires, il en conserve un pour l'école et transmet les deux autres à l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription d'origine qui le transmettra au directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale d'origine qui donnera son accord, le fera savoir à l'IEN qui en informera l'école.
Mais lorsque la classe verte se déroule en dehors du département d'origine de l'école, c'est un autre cheminement, l'enseignant remplit un dossier en cinq exemplaires, un pour l'école et les quatre autres à l'IEN de circonscription qui les fait parvenir au DASEN d'origine, qui lui les fait parvenir au DASEN d'accueil et donne son avis puis le renvoie au DASEN d'origine qui donne son accord à l'IEN qui est chargé d'en informer l'école.
Maintenant que le dossier est validé, une réunion entre les parents et les enseignants doit se tenir afin d'expliquer clairement le séjour avec les dates, le lieu exact, les activités et les informations pratiques telles que les numéros de téléphone, l'adresse du centre d'hébergement. Puis il faut leur distribuer la documentation nécessaire et indispensable au séjour comme une fiche de renseignement qui contient la fiche médicale de l'élève ainsi que d'une fiche d'urgence avec les personnes à contacter en cas d'urgence, le niveau de pratique des élèves, les tailles pour le matériel, l'assurance civile individuelle accident, une autorisation de prise de photo des élèves, puis une liste du matériel indispensable pendant le séjour.
Lors de la classe verte, tous les jours il est nécessaire de communiquer avec le centre d'accueil, les prestataires d'activités, les animateurs et les accompagnateurs pour qu'ils sachent et comprennent les objectifs de la classe verte. Il faut de plus tenir informé régulièrement l'école, le directeur, les parents par l'intermédiaire d'un blog par exemple, par téléphone ou par mail. Et en cas de changement ou d'imprévu, il faut contacter la direction des services départementaux de l'éducation nationale. L'enseignant est donc responsable de sa classe 24h sur 24, il faut qu'il s'assure de la bonne conjoncture de son projet, du respect des règles d'encadrement, de la santé des élèves; mais il faut aussi qu'il sache reléguer les encadrements aux animateurs, accompagnateurs…
Une fois la classe verte passée, le projet n'est pas totalement terminé. Il y a désormais l'exploitation des ressources vécues au cours de la classe verte mais cette fois-ci en classe à travers les différentes disciplines, comme l'écriture de lettre de remerciement, travail oral avec des exposés reflétant des thèmes vus lors du séjour etc.

3.2- Questionnaire

Les questionnaires permettent d'étudier un sujet particulier auprès d'une population cible et de récolter des données puis de les analyser.
(Voir questionnaire en annexe)

3.2.1_ La construction du questionnaire

Lorsque j'ai décidé de créer un questionnaire, c'était dans le but de récolter des réponses sur les souvenirs de classes vertes, et par ailleurs d'approfondir et de développer ces

souvenirs, s'ils étaient notamment portés sur l'éducation physique et sportive. Je n'ai pas cherché à cibler particulièrement les personnes interrogées, tout le monde pouvait y participer, puisque beaucoup ont déjà entendu parler de près ou de loin d'un séjour scolaire, certains l'ont déjà vécu, d'autres l'ont organisé, d'autres l'ont accompagné ou même vécu par le biais de leurs enfants… Mon but était de leur poser des questions puis de les amener petit à petit à ce qu'ils avaient pu faire en classe verte et voir ainsi si pour eux les classes vertes étaient associées à la pratique d'activité physique et sportive et s'ils avaient déjà participé à une classe de découverte, me parler de ce qu'ils y avaient pu faire. Afin de diffuser le questionnaire, je l'ai mis en ligne sur les réseaux sociaux, et également transmis à mon tuteur de stage qui est professeur des écoles afin qu'il y réponde et le transmette à ses collègues.
Les personnes ayant répondu au questionnaire sont au nombre de trente-trois.
J'ai créé le questionnaire à l'aide du site internet "Drive", le titre était "Les souvenirs de classe verte", puis suivait une rapide description de qui je suis et dans quel but je faisais ce questionnaire. Le questionnaire contient dix-sept questions avec pour certaines une obligation de réponse, d'autres non, plusieurs réponses à choix multiples et d'autres où c'était aux répondants de répondre avec leur propres mots.
La première partie des questions s'intéresse aux personnes que sont les répondants et comment ont-ils été acteurs d'une classe verte. La première question était : "Avez-vous déjà participé ou organisé une classe verte ?". Plusieurs choix de réponses étaient disponibles: "Oui, participé", "Oui, organisé", "Oui, mon enfant a participé", "Non". Cela permettait de cibler une grande population, les enseignants, les élèves, les accompagnateurs, les parents, et même ceux n'ayant jamais participé. Alors la deuxième question concernait leur rôle durant cette classe verte, cette question avait plusieurs choix de réponses : "Élève", "Enseignant", "Intervenant extérieur (moniteur de ski, maitre nageur, historien…)", "Organisateur", "Accompagnateur", "Parent d'élève", puis "Autre".
Cette fois-ci les questions suivantes s'intéressent à l'avant classe découverte et à son déroulement. La prochaine question alors concernait ceux ayant participé à l'organisation d'une classe verte et ce n'était pas une question obligatoire, la question était : "Si vous avez participé à son organisation, combien de temps avez-vous mis pour mettre en œuvre cette classe verte?", la réponse était libre, et concernait les personnes qui se sont réellement impliquées dans son organisation. La question qui suivait concernait tout le monde et était alors obligatoire "Où étiez-vous parti ? Ou bien, à quel endroit votre enfant était-il ? Et si vous n'êtes jamais parti en classe verte, où auriez-vous souhaité partir ?", la réponse à cette question était libre et devait être rédigée ; ces questions multiples formulés différemment mais autour de la même thématique permettent de cibler toutes les personnes répondant au questionnaire, en posant explicitement la question à ceux qui ne sont jamais partis, cela permettait de les inclure et de les intéresser, et qu'ils s'imaginent où ils auraient aimé partir afin de voir quelle pourrait être la classe verte rêvée. Tout comme la question suivante qui demandait : "Dans quel hébergement s'est déroulée la classe verte ? Et si vous n'êtes jamais parti, où auriez-vous souhaité loger?", encore une fois c'était une réponse obligatoire et libre dans la réponse avec rédaction, elle concerne tous les répondants. Se fut encore le cas pour la question qui succédait :"Combien de temps êtes-vous parti ? Ou combien de temps votre enfant est parti ? Et si vous n'êtes jamais parti, quelle aurait été la durée idéale selon vous ?", la réponse était obligatoire et à rédiger. La question suivante fut de même augure : "À quel

moment de l'année s'est déroulée la classe verte ? Si vous n'êtes jamais parti, quand auriez-vous aimé partir ?". La huitième question était "Quel était le projet de la classe?", ce n'était pas une question obligatoire et concernait seulement les personnes ayant été véritablement impliquées dans une classe verte qui nécessitait une rédaction de réponse libre aux répondants. La neuvième question demandait "Quelles activités ont été menées ? (Aussi bien sportives que éducatives). Et si vous n'avez jamais participé à une classe verte, qu'auriez-vous aimé faire?", la réponse est obligatoire et concerne donc tout le monde, une rédaction de réponse était primordiale. S'en est suivie une question où les deux réponses simples étaient proposées "Oui", "Non", répondant à la question "Selon, vous, est-ce que l'éducation physique et sportive à une place importante dans une classe verte?". Cette question permettait de connaître l'avis des participants et d'avoir une idée plus claire de l'importance de la place de l'éducation physique et sportive dans la vie d'un élève. Puis une question en relation avec la précédente "Si oui, quelles activités physiques et sportives peuvent être pratiquées en classe verte ? Et si non, pourquoi?", ici les répondants doivent justifier leur réponse précédente en explicitant par la rédaction leur propre point de vue.
Une transition est alors faite au niveau de la temporalité, puisque les questions vont cette fois-ci s'intéresser à l'après classe verte. Cette transition commence par la question "Au retour sur les bancs de l'école, y a-t-il eu des projets en lien ? Si oui, lesquels?, une question avec réponse rédigée qui concerne les personnes ayant été impliquées dans une classe verte. Puis une question qui demande aux répondants qu'elles ont été leurs regrets et ce qu'ils auraient aimé modifié :"S'il avait fallu changer quelque chose sur ce projet de classe verte, qu'auriez-vous modifié ?", une rédaction de réponse est fondamentale. Ensuite "Alors qu'avez-vous retenu de la classe verte ? Que vous a-t-elle apporté? Et si vous n'êtes jamais parti, regrettez-vous? Pourquoi?", encore une fois la réponse était libre et devait être rédigée. La question suivante permettait aux répondants de laisser libre court à leur imagination et de rêver de la classe verte qu'ils auraient aimé vivre : "Pour vous, quelle serait la classe verte idéale?", une rédaction était impérative pour la réponse. Et la fin du questionnaire demandait des renseignements plus précis sur les répondants, notamment par rapport à leur âge "Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?", avec des tranches d'âge proposées "Entre 3 et 11 ans", "Entre 12 et 17 ans", "Entre 18 et 25 ans", "Entre 26 et 55 ans", "Plus de 55 ans". Étant donné que le questionnaire était anonyme, j'ai alors demandé s'il était possible de les joindre "Acceptez-vous que je vous contacte si j'ai besoin de plus d'informations?", et si la réponse était positive, ils devaient me laisser leur nom et leur coordonnées.

3.2.2_ Les réponses au questionnaire

Concernant la première question, qui était "Avez-vous déjà participé ou organisé une classe verte ?", beaucoup de personnes répondant au questionnaire y ont participé : 87,9% ; 9,1% ont organisé une classe verte et 6,1% n'ont jamais participé, mais personne n'a répondu au questionnaire en tant que parent et ayant vécu le voyage par le biais de son enfant.

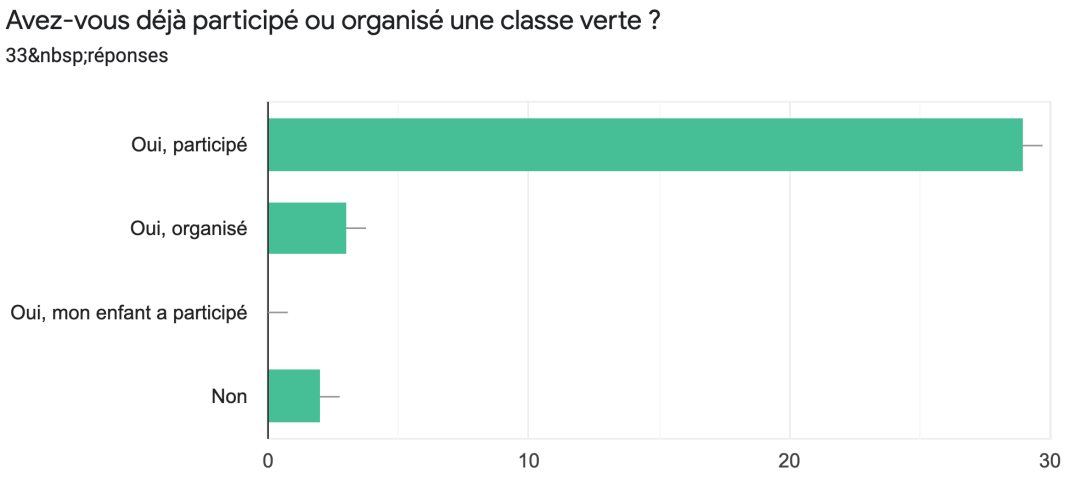

La deuxième question était : “Quel rôle aviez-vous?”, et je me suis rendue compte que les répondants aux questionnaires avaient pour la plupart été en classe de découvertes en tant qu’élève, puisque 84,8% des répondants étaient élèves, seulement 6,1% des répondants sont des enseignants, 3% des accompagnateurs et 6,1% autre donc qui signifie ceux n’ayant jamais participé à une classe de découvertes. Lorsque j’ai posé cette question, je m’attendais à avoir plus de réponses de personnes n’ayant jamais participé à une classe de découvertes mais également à plus de réponses de la part d’enseignants.

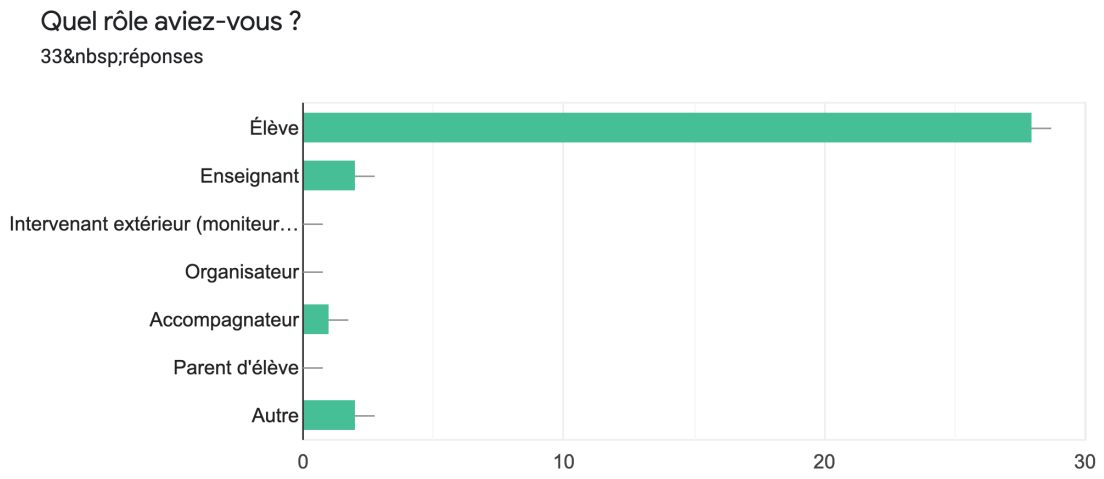

Pour la troisième question, seuls les organisateurs de classe de découvertes pouvaient y répondre, parce que la question était “Si vous avez participé à son organisation, combien de temps avez-vous mis pour mettre en œuvre cette classe verte ?”. Lorsque j’ai posé cette question, je pensais déjà à une approximation de réponses qui était de quelques mois, voire un an ou plus. Les réponses ont été que la création d’une classe verte a mis quelques semaines et un an.

Ensuite la quatrième question concerne le lieu du déroulement du séjour : “Où étiez-vous parti ? Ou bien, à quel endroit votre enfant était-il ? Et si vous n’êtes jamais parti en classe verte, où auriez-vous souhaité partir ?”. Cette question permettait de cibler un peu plus de quel type de classe de découvertes il s’agissait, notamment à la neige, à la mer, ou plutôt culturelle dans une ville. On peut donc effectuer un tri dans les réponses, et supposer que ces lieux-ci étaient destinés à une classe de neige particulièrement, dû à leur situation géographique réputée pour être bien enneigée : Lamoura, Briançon (x2), Mouthe (x2), le Risoux (Jura), Métabief (x2), RocheJean (x2), Longevilles-Mont-d’Or, Chapelle des bois, Les Arcs, Bellefontaine. On remarque que ce sont principalement des lieux dans la région Franche-Comté, propice à la découverte de la montagne et de ses activités. De plus d’après les participants, ce sont des personnes qui ont effectué leur scolarité dans la région également, on en déduit donc que les classes de découvertes ne sont pas toujours menées loin de l’école, au contraire, et permettent alors de découvrir d’une autre manière l’environnement alentour que les enfants connaissent ou même de leur faire découvrir des lieux proches de chez eux qui leur sont inconnus. Cependant pour les classes de mer, habitant la région Franche-Comté, il est plus difficile de ne pas s’éloigner des murs de l’école, les réponses pouvant concerner des classes de mer sont : Ile de Ré (x2), Normandie, Piriac sur Mer, La Grande-Motte, Grau-Du-Roi, Le Pradet. Puis le reste des réponses concernaient plutôt des classes de découvertes axées sur les visites et la culture : Paris, Guedelon (x2), Nans Sous-Sainte-Anne (x2), Périgord, Rodez. Mais il y avait aussi des réponses, où l’on peut supposer par leur situation géographique et les points d'eau que c’était des classes de découvertes où il était possible de pratiquer des activités nautiques, comme : Les grangettes, Lac de Serre Ponçon, Ardèche. Concernant la personne qui n’est jamais partie en classe de découvertes, sa réponse est qu’elle aurait souhaité partir “dans un coin de France qui me dépayse et me permette de découvrir notre beau pays”.

La question suivante posait la question de l’hébergement : “Dans quel hébergement s’est déroulée la classe verte ? Et si vous n’êtes jamais parti, où auriez-vous souhaité loger ?”. Les réponses ont donc été les suivantes : Hôtel (x3), auberge (x4), auberge de jeunesse (x5), centre international de séjour (x5), gîte (x5), famille d’accueil, chalet, refuge, camping. On peut voir que trois types d’hébergement reviennent le plus souvent, et sont donc privilégiés par les enseignants et organisateurs de classe de découvertes, c’est le cas des centres internationaux de séjour, des gîtes/auberges, des auberges de jeunesse et des hôtels.

Ensuite se posait la question de la durée du séjour, “Combien de temps êtes-vous parti ? Ou combien de temps votre enfant est parti ? Et si vous n’êtes jamais parti, quelle aurait été la durée idéale selon vous ?”. Ce sont ces réponses qui ont été données : Une semaine (x7), 3 jours (x6), deux semaines, cinq jours (x2), quatre jours (x4), dix jours. La durée d’un séjour en classe de découvertes peut donc être de trois jours comme de deux semaines, ce qui fait considérablement varier le projet pédagogique et ainsi les activités menées. L’emploi du temps dépend de la durée du séjour. Et concernant la durée idéale de séjour, une personne a répondu “Trois jours, deux nuits”.

Puis la question sur la période en a découlé : “À quel moment de l’année s’est déroulée la classe verte ? Si vous n’êtes jamais parti, quand auriez-vous aimé partir ?”. Différentes périodes ont alors été données, en début d’année à l’automne (x5), en hiver (x5), au printemps (x8) et pour finir à la fin d’année scolaire, se rapprochant de l’été c'est-à-dire mai/juin (x10). Ces périodes ont une incidence sur le projet pédagogique et les activités menées, qui vont dépendre donc de la météorologie, mais aussi évidemment comme vu précédemment du lieu du séjour, qu’il se situe en montagne, à la mer, en campagne, à la ville…

À la question :”Quel était le projet de la classe verte ?”. les différents projets étaient les suivants : “Histoire et patrimoine de Paris”, “Découverte de la montagne et du ski pour des enfants issus de milieux très défavorisés du sud de la France”, “Étudier les roches et l'environnement montagnard”, “Découvrir la nature environnante”, “Étude des roches”, “Projet pluridisciplinaire (avec l’APSA VTT, histoire-géographie, arts plastique et Français)”, “Découverte des différents paysages”, “Faire du sport protégé et apprendre à connaître la nature”, “S’intéresser de près à l’écosystème”, “Découverte de la nature et de la ferme”, “Visite de la région Camarguaise”, “La montagne et son écosystème”, “Découverte sportive de la nature”, “Découverte d’une multitude d'activité", “découverte culturelle et historique”, “Astronomie”, “Découverte de la mer et ces occupants”, “Découverte des espèces d’oiseaux et des plantes du milieu”, “Découverte de la nature”, “Découverte du climat océanique”, “Étude de la formation des Alpes”. À travers ces réponses on remarque que les thèmes qui reviennent le plus souvent sont ceux qui tournent autour de la nature, l’environnement et des espèces animales, mais également avec des activités physiques, sportives et artistiques, on peut alors résumer ces thèmes à la découverte de la faune et la flore, tout en faisant des activités physiques, sportives et artistiques adaptées, ce qui est finalement en parfait accord avec le but d’une classe verte.

Alors j’ai posé la question :” Quelles activités ont été menées ? Et si vous n’avez jamais participé à une classe verte, qu’auriez-vous aimé faire ?”. Voici les différentes réponses récoltées : Découverte de monuments, visite de musée, chasse au trésor, ski, randonnées, observation de la nature, équitation, jeux collectifs, étude de l’environnement, vélo, land art, croquis en géographie, accrobranche, course d’orientation, observation des oiseaux, des plantes et cailloux, escalade, découverte de la sève des arbres, récolte d’une multitude de feuilles, cheval, traite des chèvres, fabrication du beurre, visite de barrage, découverte de la faune et de la flore des étangs, natation, mini golf, visite de châteaux, luge, ski de fond, ski de descente, randonnée en raquette, fabrication de pain, astronomie, visite d'aquarium, découverte de métier, observation au télescope, voile, pêche à la main et à l'épuisette (oursins, coquillages), visite de jardin botanique, jeu de piste avec des devinettes sur la nature, football, écriture d’un journal de bord, rédaction de carte postale.

Étant donné que parmi les activités menées en classe verte par les répondants au questionnaire, nombreuses étaient les activités physiques, sportives et artistiques. Alors se pose la question justement de l’importance de l’EPS en classe de découverte : “Selon vous,

est-ce que l'éducation physique et sportive a une place importante dans une classe verte ?". Voici les pourcentages de "oui" et "non :

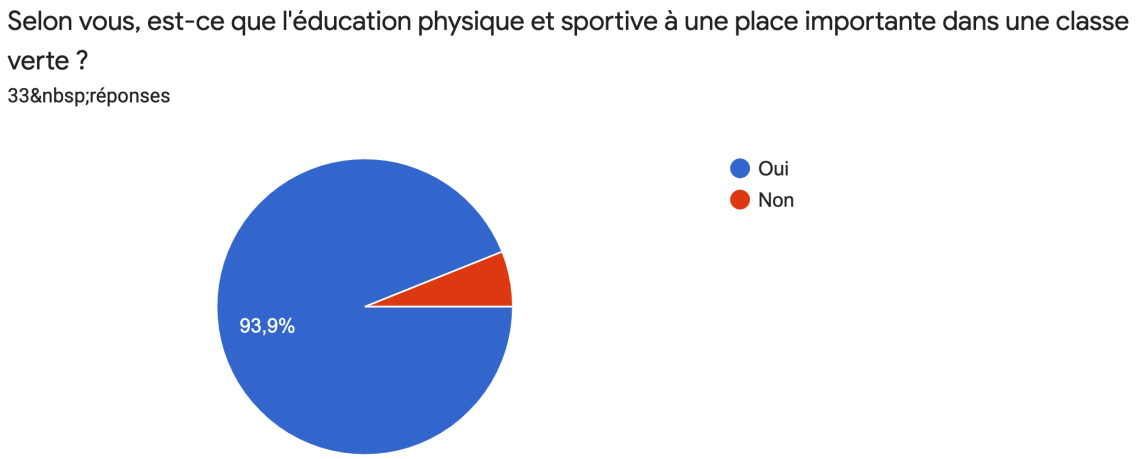

Et alors si la réponse est positive, justement quelles activités peuvent être pratiquées et si la réponse est négative, pourquoi. Évidemment les activités ressemblent fortement à celles que les participants avaient pratiqué lors des classes de découvertes. C'est-à-dire : ski, randonnée, char à voiles, course d'orientation, voile, vélo, jeux collectifs, via ferrata, escalade, kayak, yoga, cheval, rallye photo, raquettes, catamaran, paddle, voilier. De nombreuses réponses rappellent également la sécurité :" Toutes activités tant qu'il y a de la sécurité", "Tous types d'activités sportives, tant qu'elles sont en lien et respectent le milieu naturel mais aussi qu'elles intéressent les élèves". Cependant, certains sont réticents à ces activités physiques et sportives : "Le but est plutôt de découvrir la culture, les monuments, l'histoire que de faire du sport", ou encore "Les enfants ont besoin de se dépenser, mais tout dépend des activités, si ce sont des jeux d'accord mais sinon ce n'est pas obligatoire".

La question qui suivait concernait plutôt la fin du voyage, c'est-à-dire ce qui a été réalisé au retour du voyage, en classe : "Au retour sur les bancs de l'école, y a-t-il eu des projets en lien ? Si oui, lesquels ?". Les réponses ont été alors : restitution d'un dossier pour savoir ce qu'ils ont retenu, projet en groupe de présentation en sciences, travail sur les énergies (barrage) et la vie en montagne (plantes et animaux), rapport sur tous les apprentissages vus durant le séjour, maquette des planètes, exposés, compte rendu et présentation orale en groupe, échange autour du séjour, présentation devant les familles, exposition, création de DVD, carnet de route. Les apprentissages en lien avec le projet pédagogique ont donc débuté avant la classe de découvertes, au cours et après. Tout ce qui a été réalisé durant le séjour ne s'arrête pas au lieu de découvertes, il y a une continuité et une progression du début à la fin.

La prochaine question était :"S'il avait fallu changer quelque chose sur ce projet de classe verte, qu'auriez-vous modifié ?". De nombreuses réponses sont positives, du fait que les participants au questionnaire n'auraient rien changé à leur séjour en classe de découvertes.

Mis à part les dossiers à rendre, qui selon un répondant aurait été une contrainte, étant donné qu'il s'est beaucoup focalisé dessus au lieu de se concentrer sur les véritables apprentissages menés durant le séjour. D'autres auraient aimé changer la durée de séjour afin que celui-ci soit plus long ou même que la distance qui sépare le lieu d'hébergement du séjour et l'école d'origine soit plus grande, peut-être pour découvrir un environnement bien différent de leur quotidien et couper complètement avec l'environnement scolaire. Alors qu'un autre répondant a trouvé le trajet en bus un peu long. D'autres ont regretté la nourriture proposée par le centre d'hébergement. Ou encore la météorologie qui n'était pas en leur faveur, qui est un critère qu'on ne peut pas prédire et sur lequel on a aucune influence, il n'est possible seulement d'adapter l'emploi du temps et les activités proposées pour ne pas qu'il ait une mauvaise influence sur le moral des élèves, sur la qualité des activités et leur bon déroulement. D'autres déplorent également le manque d'activités physiques, sportives et artistiques qui sont essentielles pour eux dans une classe verte.

Puis en vient la question en lien directe avec le thème du questionnaire qui est "Les souvenirs de classe verte" :"Alors, qu'avez-vous retenu de la classe verte ? Que vous a-t-elle apporté ? Et si vous n'êtes jamais parti, regrettez-vous ? Pourquoi ?". Les réponses ont été les suivantes : "La découverte de milieu inconnu pour certains élèves, la cohésion de groupe classe, une première expérience sans les parents pour certains", "Des bons moments entre amis, des découvertes comme l'équitation et l'environnement", "Le relationnel avec les élèves" répond un enseignant, "Faire connaissance avec les camarades et découvrir la nature", "De bonnes expériences qui ont donné envie de voyager", "Des connaissance et une condition physique", "La classe verte a permis d'être plus attentif à l'écosystème dès le plus jeune âge", "Cohésion de groupes, apprentissages sur la nature, souvenirs créés", "Bons souvenir avec les camarades de classe", "Découverte d'une belle région qui a permis le rapprochement entre camarades", "De l'autonomie car c'est une première expérience loins des parents en CM1", "Le partage et l'apprentissage de la nage", "Des découvertes, des apprentissages et de la maturité", "De très bons souvenirs, moments de cohésion et de bonheur", "Très bons souvenirs d'enfance, avec des apprentissages historiques et culturels", "Super expérience, de beaux souvenirs dans la neige, des veillées et de la convivialité", "Une belle découverte d'une autre région", "Resserre les liens et offre une chance de dépaysement", "Même 15 ans après, cela reste un réel bon souvenir, même si sur le moment quitter le nid familial pour des jeunes enfants peut être dur mais cela est vraiment bénéfique", "Des moments conviviaux", "Des souvenirs heureux entre amis, de belles premières découvertes de la nature, des beaux moments de franches rigolades", "Les noms de la faune et de la flore océanique sur les dunes, dans les forêts jurassiennes, comment s'orienter, la gestion des efforts physiques et émotionnels comme en escalade", "Liens amicaux renforcés avec les enseignants", "L'ambiance, la cohésion, la bonne entente, cela a créé des liens entre les camarades", "Bons moments avec les copains", "Renforcement de la cohésion avec les camarades", "De supers souvenirs avec les camarades qui sont aujourd'hui encore des amis, avec lesquels on se remémore même les souvenirs parfois. C'est important de participer à une classe verte au moins une fois dans son cursus scolaire, ce sont des moments importants pour la cohésion de la classe ; mais également pour les apprentissages qui sont bénéfiques en dehors des murs de l'école, et qui

sont concrets (par exemple pour l'étude de la faune et de la flore avec le touché, les senteurs…)".
Ce qu'on retient le plus de ces réponses, c'est la cohésion de la classe, avec un lexique fortement tourné autour de la camaraderie dans les réponses, mais également la responsabilité et l'autonomie, puis les apprentissages concrets sur le terrain. Ces critères retenus sont les principaux buts d'une classe de découvertes que recherchent les enseignants. Comme le dit un répondant, il est bien de vivre cette expérience au moins une fois au cours de sa scolarité. C'est d'ailleurs ce que signale un des répondants qui n'a jamais eu la chance de partir :" Je regrette de n'avoir jamais fait de classe verte car je pense que c'est une manière très ludique d'apprendre et souvent les enfants sont plus intéressés lorsqu'ils sont sur le terrain que sur les bancs de l'école".

Mais alors pour les répondants, quelle serait une classe verte idéale ? Car d'après les réponses aux dernières questions, ils ont l'air tout de même d'avoir vécu de très belles classes vertes et bien organisées. Voici leurs réponses :" J'aimerais beaucoup partir dans un centre à Saint Jean de Luz, et la classe verte idéale se fait grâce à la culture, et se déroule à l'océan ou à la montagne", un autre aurait aimé faire une vraie coupure avec les enseignements :"Pas de cours à la fin de la journée, pas de contraintes éducatives pour sortir totalement du cadre scolaire et apprendre autrement" ; "Découvrir l'environnement qui nous entoure en activité sportive (vélo, randonnée…) durant toute la durée du séjour avec des moments en autonomie", "Une classe verte où l'enfant n'a vraiment pas l'impression d'être à l'école, où il apprend en s'amusant dans la nature", "Une classe verte idéale se déroule en montagne", "Au bord de la mer pour découvrir d'autres paysages différents de ceux où nous habitons", "Promenade en forêt en faisant des arrêts pour expliquer des incontournables de la nature et si possible rencontre aussi des agriculteurs", "Nuit dans un refuge, découverte de sports et apprentissages sur la nature", "Où la météorologie est favorable avec plein d'activités et de découvertes", "Dans le bassin d'Arcachon", "Deux semaines en montagne", "Une classe verte avec toute la classe et faire beaucoup d'activités et découvrir différents endroits", "Que la classe verte soit culturelle et sportive", "Une sortie de quelques jours sportives et avec des jeux éducatifs pour développer l'esprit d'équipe et la créativité des élèves", "Classe verte à la fois historique, culturelle, sportive et écologique", "Une classe verte avec plein d'activités différentes toutes les demi-journées", "Sports, montagne, liaison avec les sciences", "Une classe verte alliant école et découvertes", "Découvertes ludiques et surtout dans un environnement inconnu", "Durant l'hiver dans un refuge au bord des pistes", "Une classe verte à la découverte de la nature", "Une période d'une semaine où l'on découvre plein de choses, même si elles ne sont pas pleinement en accord avec les programmes de l'éducation nationale", "Un bon groupe, de bonnes activités, sans outils numériques, sans les réseaux sociaux, permettant aux jeunes de se ressourcer", "Une classe verte idéale serait dans une des forêts de la région ou dans un endroit à l'autre bout de la France pour découvrir la nature et voir de beaux paysages", "Durant le printemps et axé sur le sport", "en accord avec le sport", "en accord avec la nature".
Encore une fois, ce sont les activités physiques, sportives et artistiques qui paraissent vitales lors d'une classe verte mais tout en étant fiables aux apprentissages. Parfois certains auraient préféré plus de libertés, et faire une réelle pause éducative, sans trop d'enseignements.

Le pourcentage des tranches d'âge des participants au questionnaire sont les suivante :

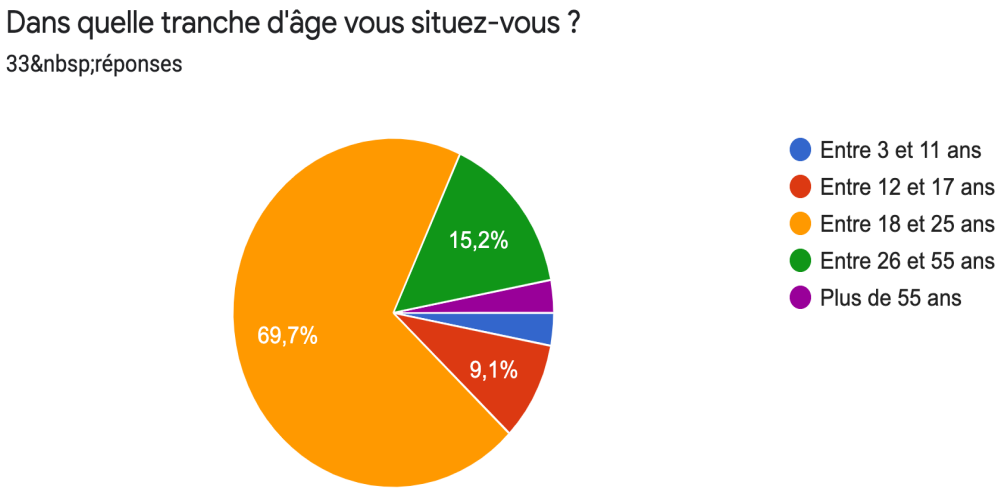

Ce sont donc majoritairement des personnes entre 18 et 25 ans qui ont répondu au questionnaire.

3.3- Une classe verte à la Batailleuse

3.3.1_ Présentation de la Batailleuse

La Batailleuse est une association, une ferme pédagogique qui se situe à Rochejean dans le Haut-Doubs, dans un milieu rural. C'est un club de loisirs et d'actions de la jeunesse de Franche-Comté. Elle a été créée dans les années 1980. Cette ferme offre la possibilité d'une éducation en milieu rural pour la sensibilisation à la nature et permet ainsi sa découverte. Elle a pour but une éducation populaire dédiée à tous, permettant l'écoute, la rencontre et la découverte du milieu montagnard rural ainsi que ses activités à la ferme. Ces activités de plein air, dans la nature, permettent de sensibiliser les visiteurs au respect de l'environnement, aux modes de consommation, à la vie collective et donc au partage. Elle porte fièrement 4 principes, qui sont : la laïcité, la solidarité, le respect de l'environnement et le respect du vivant.
Elle est à la fois un lieu éducatif et une ferme productive, pour son agriculture diversifiée, collective et en lien avec le patrimoine culturel, qui tourne autour de l'agriculture paysanne biologique. Elle produit ainsi sa propre nourriture qui est saine et respectable de l'environnement et des animaux. En effet c'est une ferme, elle y possède donc de nombreuses bêtes, telles que des vaches laitières qui produisent le lait utile à la fabrication des fromages locaux comme le comté, le morbier ou encore de mont d'Or, qui sont tous des fromages d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) certifié par la gastronomie Franc-Comtoise. Il y a

également des chèvres, permettant aussi la fabrication de fromages qui s'élaborent directement à la ferme, mais pas toute l'année, c'est-à-dire du printemps à la fin de l'année. Ensuite il y a des cochons, des poules qui donnent alors des œufs, et des lapins plutôt destinés au côté pédagogique. On y trouve par ailleurs un potager pour cultiver des légumes adaptés à chaque saison, évidemment dans le respect de la terre. Avec ce jardin, il est possible de toucher, sentir, voir et goûter, ce qui crée une proximité avec le monde végétal. Il y est alors concevable de cueillir, transformer et déguster les préparations.
En plus des productions exposées, ils y fabriquent du pain au levain, des yaourts.
De nombreux partenaires participent à l'élaboration et l'évolution de la Bataillère, avec les petits travailleurs locaux comme les boulangers, les fromagers, les cuisiniers, qui élaborent des recettes avec tous les produits que l'on peut récolter dans cette ferme.
La Batailleuse propose aussi des encadrants, des éducateurs à l'environnement, et collabore aussi avec des moniteurs diplomés de brevet d'État pour encadrer les sorties scolaires telles que le ski alpin, le ski de fond, les randonnées en raquettes, ou encore les balades en chiens de traîneau.
Le Chalet de Souleret faisant partie de la ferme de la Batailleuse est un centre d'hébergement situé au centre du village, il y des dortoirs avec 5 à 12 lits attenants à des sanitaires et douches communes. Il est en capacité d'accueillir 54 personnes. Tout le monde participe aux tâches du quotidien comme la vaisselle, la mise de table, le débarrassage et le nettoyage de la salle. Étant donné que l'hébergement oeuvre pour le vivre ensemble avec l'intelligence collective, c'est alors un accueil participatif qui attend les élèves comme les adultes. Où la restauration se fait avec une cuisine régionale et familiale, faite à partir des produits régionaux tels que le pain au levain, le fromage de chèvre, le lait de vache, les légumes du potager, mais aussi des approvisionnements des petits producteurs en circuit court ou de coopératives locales. Presque toute l'alimentation provient d'une agriculture biologique.
Voici alors les tarifs que propose la ferme de la Batailleuse avec pension complète, mais aussi l'encadrement des temps pédagogiques : pour les classes de maternelles (c'est-à-dire moins de 6 ans) cela débute à un tarif de 37 euros par jour par enfant, pour les classes primaires (et allant même jusqu'aux 16 ans), les tarifs partent de 42 euros par jour par jeune. Le centre fournit également le matériel nécessaire aux activités mais à un coût supplémentaire. L'équipe d'animation s'occupe des activités proposées mais en demi-classe, l'enseignant doit alors prendre en charge l'autre demi-classe dans des activités dites en autonomie également proposées par le centre.

3.3.2_ Leur pédagogie à travers leurs activités

La Batailleuse accueille donc des classes pour des séjours, comme dit précédemment c'est un "lieu privilégié, propice à l'écoute, aux rencontres, mais aussi à la découverte de l'environnement de moyenne montagne et de notre ferme pédagogique, collective et en agriculture bio. Les classes à la ferme proposent des séjours uniques à chaque saison !"[23]. En hiver à la Batailleuse, chaque activité est adaptée à la saison, avec un programme d'animation acclimaté.

[23] CLAJ la Batailleuse, ferme pédagogique, site internet

Ils se basent sur une pédagogie de participation, avec le questionnement, la compréhension, les relations, la coopération, l'intelligence collective, l'ouverture sur le monde et l'éco-formation. Chaque activité est adoptée à chacun pour favoriser leur apprentissage. Les enfants y découvrent un environnement naturel dans le monde paysan, où chaque instant est vécu pleinement. Ils sont amenés à comprendre la vie de la ferme, ses métiers, la vie en collectivité, ils vont également être éduqués à l'environnement, et être sensibilisés à l'alimentation et aux circuits de consommation.
Avec ce centre d'accueil, l'enseignant est sûr d'être accompagné du début à la fin de son projet, donc avant, pendant et à l'issue du séjour, et le guide sur les activités et les contenus pédagogiques adaptés au niveau des élèves, le tout en fonction du projet pédagogique.
Il sera alors possible de participer aux soins des animaux et à la traite, de découvrir des activités comme fabriquer du pain, du fromage et jardiner, découvrir la nature autour de la ferme et être sensibilisé à l'impact humain sur l'environnement. Ces différentes activités vont permettre aux enfants de se découvrir et de grandir en sollicitant leur imaginaire et leur créativité, la découverte d'activités diversifiées permettent l'élaboration de projets et de développer des connaissances avec l'expérimentation.
La ferme de la Batailleuse aide au planning pour le séjour où ils y intègrent une thématique choisie par l'enseignant qu'ils associent systématiquement à la thématique "ferme" associés aux soins des animaux.
Alors pour la thématique de la ferme, il y a une séance dédiée aux soins des animaux, par exemple pour les nourrir et une séance dédiée à la traite des vaches ; et la séance complémentaire à cette thématique pour l'enseignant est le jeu de l'oie.

Le deuxième thème est celui du "Fournil", la première animation est "Le monde de la farine" avec la découverte de la farine et sa fabrication ; la deuxième est "Ça chauffe au fournil" dédiée à la fabrication du pain ; puis une séance "Pizzaïolos" avec la confection de pizzas.

Le troisième thème est "La fromagerie", avec une séance consacrée à "L'univers du fromage", avec une dégustation puis la découverte de la fabrication ; l'autre séance est dévouée aux herbes du potager qu'ils vont servir à la fabrication de fromage frais, cette séance s'intitule "Fromager en herbe".

Ensuite ce sont des thématiques tournées vers la nature, l'environnement, qui prédestinent à l'éducation à l'environnement.
Telles que "Biodiversité/ Jardin", avec pour séance "Chasse aux petites bêtes", pour la découverte de la micro-faune et de sa fragilité dans les herbes et les fleurs ; suivie de "La vie au sol" cette fois-ci sous les pierres et feuilles mortes ; puis pour finir ce thème, "Hôtel à insectes" permet de comprendre les insectes présents spécifiquement en moyenne montagne et vont alors leur fabriquer "un hôtel" qu'ils pourront emporter avec eux pour l'installer à l'école.

Suit le thème "Forêt", avec pour séance "Balade aux pays des loutons" qui peut se faire encadrer seulement par l'enseignant où des jeux sensoriels sont menés dans la forêt jurassienne ; la deuxième séance est "Sur les traces des animaux" comme son nom l'indique, dédiée à l'observation des traces des animaux.
Puis pour finir la proposition de thématique, la dernière s'intitule "Patrimoine", avec une séance "Rallye photo" qui peut être prise en charge par l'enseignant, où un jeu d'orientation est mené pour découvrir le village ; et une dernière séance "Que nous dit le paysage ?", composée d'activités d'observation, de repérage, et de description, afin d'arriver au constat de l'impact de l'activité humaine sur le paysage.

En plus de ces animations, des visites et des sorties dans des lieux naturels et préservés du Haut-Doubs sont proposées comme le lac de Remoray et la Source du Doubs. Les visites

guidées proposées sont celles-ci : Maison de la réserve à Labergement Sainte-Marie, les caves d'affinage du fort Saint-Antoine, les tourbières de Frasne, le château de Joux, l'écomusée Maison Michaud à Chapelle-des-Bois.
Et évidemment pour finir, des animations qui intéressent beaucoup les enfants… Les veillées. Une première est proposée "Paulette la poulette" qui est une scène de théâtre d'ombres chinoise ; et une initiation aux danses folkloriques qui sont des danses traditionnelles. Mais aussi une séance qui peut être menée seulement avec l'enseignant "Kamishibaï" qui est un théâtre de papier, c'est-à-dire une technique de comte japonaise, où l'enseignant peut raconter des histoires aux enfants comme "Dragons en vacances", "une taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête", "un crapaud qui a faim".

Lors de l'apprentissage de la vie en collectivité à la Batailleuse, leur pédagogie donne la possibilité à chacun de s'exprimer, de trouver sa place dans le groupe, d'être acteur de sa vie à travers la vie quotidienne, la vie en groupe, le jeu… De veiller au respect des rythmes de chacun ; de garantir la sécurité et l'épanouissement physique, affectif, intellectuel et moral ; de favoriser la convivialité et la cohésion au sein du groupe ; de permettre la répartition égalitaire des tâches de vie quotidienne et pour finir de favoriser l'autonomie, la liberté et l'épanouissement de chacun.

Conclusion

L'éducation physique et sportive est le troisième enseignement disciplinaire en termes de volume, avec 3h hebdomadaires, les programmes officiels de l'école primaire ont donc compris cet enjeu. Cette discipline permet de développer les capacités motrices en pratiquant des activités physiques, sportives et artistiques (APSA), ainsi les élèves apprennent à connaître leur corps, à gérer leurs efforts tout en prenant des risques responsables. De plus, l'éducation physique et sportive rend responsables les élèves par l'autonomie et les conduit au respect des règles, d'autrui mais aussi de soi-même, ce qui les éduque à devenir de bons citoyens ayant des valeurs morales et civiques. Cependant parfois on remarque un désintérêt des élèves, qui ne comprennent pas forcément les enjeux de cette discipline, c'est pourquoi une classe classe verte permet de recentrer les intérêts de l'EPS, de motiver les élèves, de leur faire pratiquer des APSA dans un autre contexte avec un environnement différent et même de leur faire découvrir de nouvelles APSA. Les élèves découvrent alors les activités physiques, sportives et artistiques sous un autre aspect, dans un autre contexte ce qui permet ainsi de les motiver, et les fait s'investir davantage. La classe verte se déroulant sur quelques jours et alors loin des familles des enfants, cela les conduit à adopter un comportement plus autonome et responsable et à respecter les règles de vie commune avec leurs pairs. Les élèves auront apprécié ce qui a été pratiqué en classe verte, un feedback positif est alors construit lors du retour à l'école, les élèves sont donc plus motivés à mettre en pratique ce qui a été appris lors des classes vertes. Ils ont des comportements plus responsables et la classe verte a permis de les rendre plus solidaires, une véritable cohésion de classe s'est alors créée. La classe verte est très formative pour les élèves, mais aussi pour les enseignants et encadrants. Elle l'est grâce au projet pédagogique qui dicte son déroulement, permet de faire un choix des activités et donne des objectifs et un but. Le projet pédagogique qui est par ailleurs dépendant également du projet d'école, mais aussi du lieu du séjour, si la classe verte se déroule par exemple à la mer ou à la neige. Les APSA proposées seront radicalement différentes, et leur choix doit impérativement être en lien avec le projet pédagogique. Évidemment les APSA choisies sont adaptées au niveau des élèves et ne les mettent pas en danger, ce qui veut alors dire prendre en compte pareillement la météorologie. Outre la sécurité, il y a l'encadrement évidemment, qui assure justement la sûreté des élèves, et les intervenants qui procurent un apprentissage. Il ne faut pas oublier non plus le budget qui rentre en compte dans le choix des APSA, en effet celui-ci est limité et peut rapidement s'élever avec par exemple la location du matériel. Lors de ces classes vertes, les activités physiques, sportives et artistiques permettent aussi une éducation à la santé et donc une prise de conscience des élèves dans leur façon de vivre au quotidien, et de se rendre compte qu'il est important de pratiquer des activités physiques, sportives et artistiques de manger équilibré, ce qui influence alors un esprit sain.

“J’ai toujours pensé que l’exercice physique n’était pas seulement la clé de la santé du corps, mais aussi celle de l’esprit” (Mandela, 1995)[24].

L’éducation physique et sportive peut être reliée aux autres disciplines, comme par exemple, au français, aux mathématiques, aux sciences… Mais ce lien peut être d’autant plus renforcé en classe verte où chaque discipline n’a pas un créneau horaire qui lui est spécialement dédié, au contraire il est possible de les travailler en même temps, et cela semble plus concret pour les élèves étant donné qu’ils sont sur le terrain. Il est par ailleurs plus facile aussi de lier l’éducation physique et sportive au développement durable, car c’est en découvrant l’environnement, sa faune et sa flore qu’une prise de conscience se fait, et qu’il est possible de se rendre compte de l’impact de l’homme sur la planète.

Alors les enjeux majeurs de l'éducation physique et sportive pour un enseignant lors d’une classe verte, c’est que cette discipline soit en accord avec les programmes, réponde au projet pédagogique et puisse faire le parallèle avec le développement durable, qui est un point essentiel en classe verte.

[24] Nelson Mandela “*Un long chemin vers la liberté*”, Fayard 1995.

Annexes

Questionnaire :

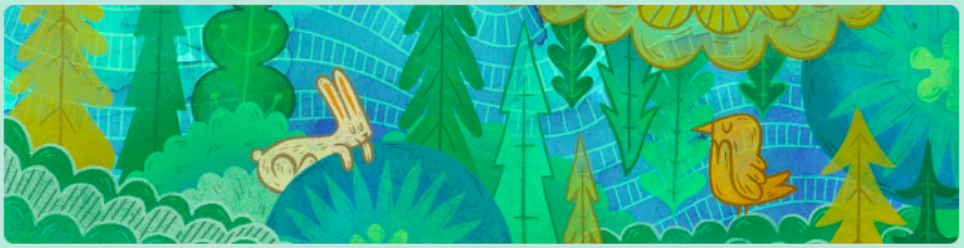

Les souvenirs de classe verte

Bonjour à vous, je suis Anouck Jacques, étudiante en dernière année de master MEEF pour devenir professeure des écoles. Pour valider mon cursus, j'aurais besoin de votre aide afin de recueillir des informations servant à finaliser mon mémoire sur le sujet suivant : la place de l'éducation physique et sportive en classe verte.
Alors si vous avez déjà participé ou non, organisé ou non une classe verte, vos réponses sont les bienvenues.
Je vous remercie de m'accorder quelques minutes en répondant à ce questionnaire, vous contribuez à ma réussite ;)
(N'hésitez pas à faire participer des enfants).

*La classe verte est un séjour avec nuitée(s) mené en dehors des murs de l'école où l'emploi du temps des élèves oscille entre cours et activités pour découvrir l'environnement qui les entoure.

*Obligatoire

Avez-vous déjà participé ou organisé une classe verte ? *

- [ ] Oui, participé
- [ ] Oui, organisé
- [ ] Oui, mon enfant a participé
- [ ] Non

Quel rôle aviez-vous ? *

- [ ] Élève
- [ ] Enseignant
- [ ] Intervenant extérieur (moniteur de ski, maître nageur, biologiste, historien...)
- [ ] Organisateur
- [ ] Accompagnateur
- [ ] Parent d'élève
- [ ] Autre

Si vous avez participé à son organisation, combien de temps avez-vous mis pour mettre en oeuvre cette classe verte?

Votre réponse

Où étiez-vous parti ? Ou bien, à quel endroit votre enfant était-il ? Et si vous n'êtes jamais parti en classe verte, où auriez-vous souhaité partir ? *

Votre réponse

Dans quel hébergement s'est déroulée la classe verte ? Et si vous n'êtes jamais parti, où auriez-vous souhaité loger ? *

Votre réponse

Combien de temps êtes-vous parti ? Ou combien de temps votre enfant est parti ? Et si vous n'êtes jamais parti, quelle aurait été la durée idéale selon vous ? *

Votre réponse

À quel moment de l'année s'est déroulée la classe verte ? Si vous n'êtes jamais parti, quand auriez-vous aimé partir ? *

Votre réponse

Quel était le projet de la classe verte ?

Votre réponse

Quelles activités ont été menées ? (Aussi bien sportives que éducatives). Et si vous n'avez jamais participé à une classe verte, qu'auriez-vous aimé faire ? *

Votre réponse

Selon vous, est-ce que l'éducation physique et sportive à une place importante dans une classe verte ? *

- ◯ Oui
- ◯ Non

Si oui, quelles activités physiques et sportives peuvent être pratiquées en classe verte ? Et si non, pourquoi ? *

Votre réponse

Au retour sur les bancs de l'école, y a-t-il eu des projets en lien ? Si oui, lesquels ?

Votre réponse

S'il avait fallu changer quelque chose sur ce projet de classe verte, qu'auriez-vous modifié ?

Votre réponse

Alors, qu'avez-vous retenu de la classe verte ? Que vous a-t-elle apporté ? Et si vous n'êtes jamais parti, regrettez-vous ? Pourquoi ? *

Votre réponse

Pour vous, quelle serait la classe verte idéale ? *

Votre réponse

Pour vous, quelle serait la classe verte idéale ? *

Votre réponse

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- ◯ Entre 3 et 11 ans
- ◯ Entre 12 et 17 ans
- ◯ Entre 18 et 25 ans
- ◯ Entre 26 et 55 ans
- ◯ Plus de 55 ans

Acceptez-vous que je vous contacte si j'ai besoin de plus d'informations ? *

- ◯ Oui
- ◯ Non

Si oui, merci de me laisser vos coordonnées et votre nom :)

Votre réponse

Envoyer

Bibliographie

AMANS-PASSAGA Christine, « L'articulation de l'action didactique d'intervenants associés en EPS à l'école primaire », *Éducation & didactique*, (Vol. 4), p. 25-50, 2010.

ATTALI Michaël, « L'EPS à l'Éducation nationale. Contribution syndicale au développement d'une discipline scolaire », *Carrefours de l'éducation*, (n° 13), p. 94-108, 2002.

ATTALI Michaël, OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile, SAINT-MARTIN Jean, « Mixité et Éducation Physique et Sportive (1959-1975). Les résistances de l'école », *Clio. Histoire, femmes et sociétés,* (n° 28), p. 243-260, 2008.

ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean. « Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse (1960-1970) ». *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, no 3, p. 181-192, 2007.

CANO Virginie. "Les classes transplantées de l'enseignement du premier degré; 1994-95. », 1996.

CLAJ la Batailleuse, ferme pédagogique (en ligne)
https://claj-batailleuse.fr

COQUIDÉ Marilyne. "La nature à l'école." *Le souci de la nature, apprendre, inventer, gouverner (dirs. C. Fleury et AC Prévot), CNRS Editions* : 61-73, 2017.

COTTEREAU Dominique. « Éducation à l'environnement et classe de mer: instauration du dialogue éco-logique par une pédagogie de l'écoformation". Thèse de doctorat. Tours. 1995.

DUBOIS Fanny, AMANS-PASSAGA Christine, « EPS à l'école primaire et éducation à la santé : le positionnement des éducateurs territoriaux des APS », *Staps*, (n° 116), p. 27-41, 2017.

ÉDUCATION NATIONALE, BULLETIN OFFICIEL hors série n°7, Circulaire n°99-136 du 23 septembre 1999 (en ligne).
https://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/sorties.htm

ÉDUCATION NATIONALE, BULLETIN OFFICIEL n°2, Circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005 (en ligne).
https://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402921C.htm

ÉDUCATION NATIONALE, BULLETIN OFFICIEL n°17, décret n°2015-372 du 31 mars 2015 (en ligne)
https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm?cid_bo=87834

ÉDUCATION NATIONALE, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE, Circulaire no 99-136 du 21 septembre 1999, (Ref : extrait du RLR Volume 5 titre 55 chapitre 554-1) (En ligne)
https://eduscol.education.fr/eps/textes/travaux/les_sorties_scolaires

FOURESTIER, Max. "Les expériences scolaires de Vanves." *International Review of Education* 8.1 : 81-85, 1962.

FREINET Elise et PONS Claude. « Classes de neige ». FeniXX, 1960.

GARNIER Pascale. « Enseigner l'éducation physique à l'école élémentaire Maîtres et spécialistes des activités physiques : une collaboration en question (1880-2000) », *Staps*, vol. no 58, no. 2, pp. 7-20, 2002.

GIOLITTO Pierre. « Les classes de neige et le tiers-temps pédagogique »: pref. de Jacques Treffel. Presses universitaires de France, 1970.

Go Henri Louis, « Élise Freinet, une pédagogue de l'art enfantin », *Carrefours de l'éducation*, 2016/1 (n° 41), p. 223-240.

GUILLAUMOND Françoise, "Des enfants autonomes", *1001 idées pour la classe*, Magnard, 2002.

LAFFAGE-COSNIER Sébastien. "La classe de neige mise en place en 1953 par le Dr Max Fourestier: les ingrédients d'un mouvement pédagogique international."

LAFFAGE-COSNIER Sébastien. « La végétalisation scolaire : la promotion de la première classe de forêt organisée à Vanves en 1959 par le Dr Max Fourestier », *Sciences sociales et sport*, vol. 8, no. 1, pp. 155-180, 2015.

LEMONNIER Jean-Marc, ATTALI Michaël, « Jeunesse scolarisée et implications sportives : dissonances et paradoxes à travers l'enquête Missoffe de 1966 », *Carrefours de l'éducation*, (n° 37), p. 159-174, 2014.

MÉRIAUDEAU Robert, BOREL René, CARREL Nicole, CHAMBONNET Claude, DESFOURNIAUX Monique. « Colonies de vacances, classes de neige, classes de nature :

distribution géographique et impact économique dans les Hautes-Alpes, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie ». *Revue de géographie alpine*, tome 64, n°1, pp. 57-78, 1976.

MILLET Mathias, et THIN Daniel, "*Ruptures scolaires", L'école à l'épreuve de la question sociale.* Presses Universitaires de France, 2012.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020, programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 1, cycle 2, cycle3).

PETIT Claudine. « Apprendre les pieds dans l'eau », *Enfances & Psy*, vol. no24, no. 4, pp. 67-70, 2003.

ROULT Romain, CARBONNEAU Hélène, DUNQUETTE Marie-Michèle *et al.*, « Participation des jeunes ayant une limitation fonctionnelle à des activités physiques et sportives. Visions et préoccupations des intervenants en milieu scolaire au Québec », *Staps*, (n° 106), p. 55-70, 2014.

RULL Marion, MARGAS Nicolas, « Régulation des menaces inhérentes aux activités physiques et sportives et construction des attitudes interpersonnelles et intergroupes : revue théorique et perspectives », *Movement & Sport Sciences*,(n° 105), p. 61-77, 2019.

SALVA Danièle. "Les classes de neige, vertes, de mer... à l'école élémentaire"; France métropolitaine; 1991-1992. », 1992.

DESCRIPTIF DU MÉMOIRE

Champs scientifique(s) : Éducation physique et sportive

Objet d'étude : La place de l'éducation physique et sportive en classe verte

Méthodologie : Présentation théorique des enjeux des classes vertes, de leurs apports, mais aussi de ceux de l'éducation physique et sportive ; création d'un questionnaire sur les souvenirs de classes vertes et analyse des réponses obtenues ; contact avec une ferme pédagogique "La Batailleuse" pour une approche concrète d'une classe verte.

Corpus : L'éducation physique et sportive occupe une place importante dans la scolarité des élèves, elle leur permet d'acquérir un rôle de citoyen, et de développer leurs différentes capacités à travers des activités physiques, sportives et artistiques. Et c'est en classe verte que les enfants découvrent la nature, mais aussi qu'ils sont sensibilisés à l'environnement. Ainsi il serait intéressant de lier la découverte de l'environnement à l'éducation physique et sportive. La problématique posait alors :"Quels sont les types d'enjeux liés à l'éducation physique et sportive en classe verte ?".

Résumé du mémoire :

Les classes vertes sont des séjours de découvertes qui peuvent se dérouler à la montagne, appelée alors classe de neige, ou bien à la mer, nommée cette fois classe de mer. Durant cette classe verte, les élèves sont amenés à découvrir l'environnement qui les entoure, et à le comprendre afin de les sensibiliser au respect de la planète pour qu'ils puissent développer une éco-conduite. La découverte de l'environnement, c'est-à-dire de la faune et de la flore peut se faire à travers des activités physiques, sportives et artistiques variées, adaptées au milieu dans lequel se déroule la classe verte, ces activités sont alors en lien avec les programmes d'éducation physique et sportive. C'est à travers le centre d'accueil "La Batailleuse" que le déroulement et la pédagogie d'une classe verte se concrétise.

Mots-clés : Classe verte ; éducation physique et sportive ; activités physiques, sportives et artistiques ; projet pédagogique ; développement durable ; apprentissages ; classe de neige ; classe de mer.